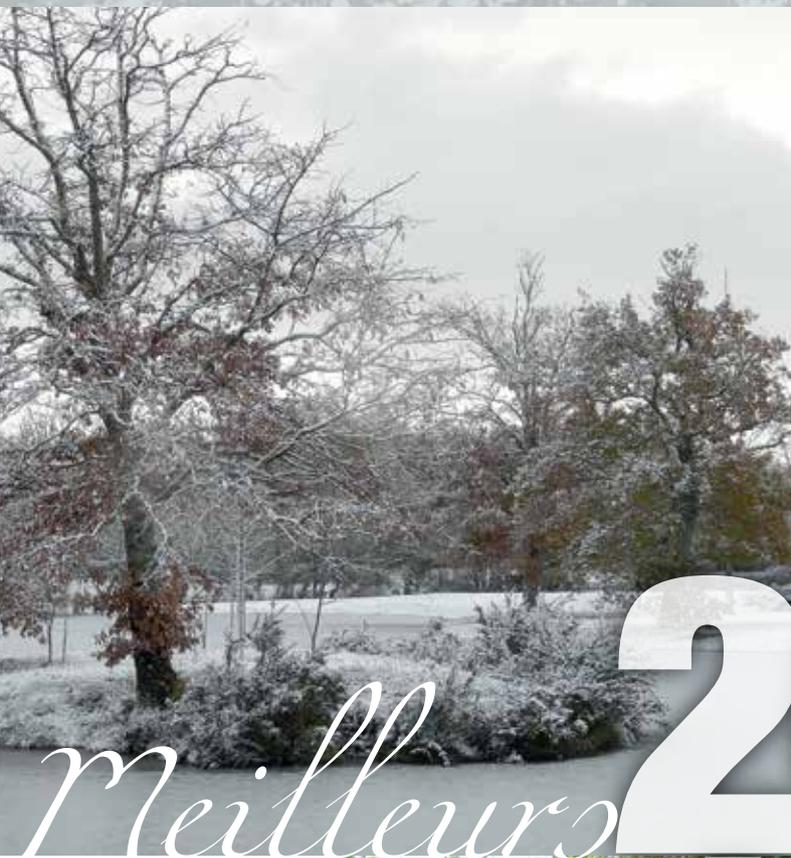
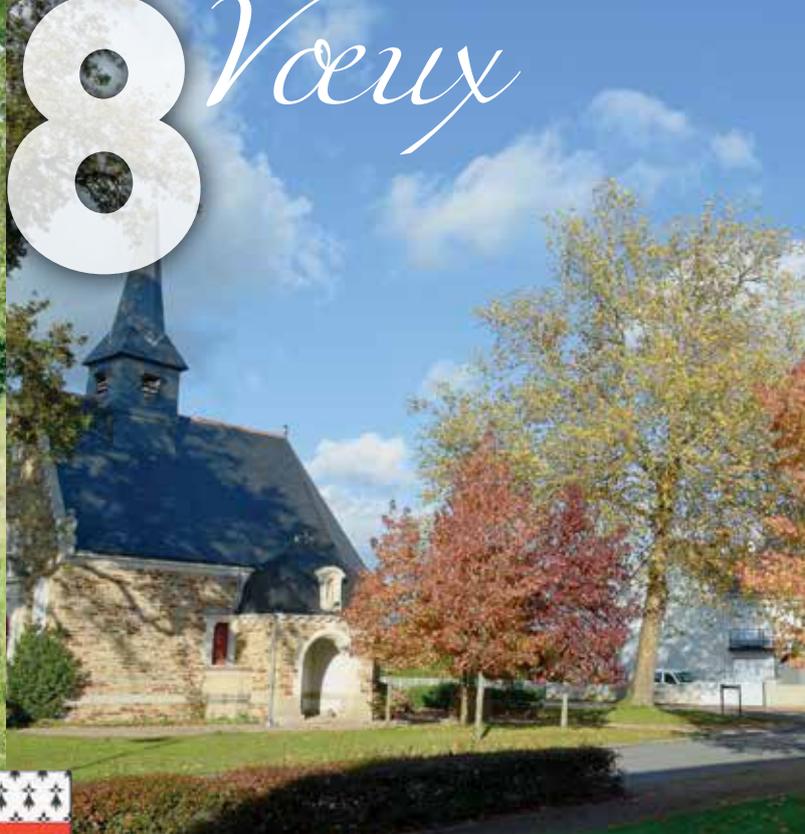


L'ÉCHO DU BRIVET

Sainte Anne sur Brivet



Meilleurs **20**
18 *Vœux*



Fêtes de Villages



Bécigneul



Cottret



La Gouërie



Hessin



La Miretterie



Pocazet



Coisnongle



Le Clos Fleuri



Le Perrin



Lotissement des Saules



La Grandville



Saint Lomer



Le Mot du Maire



« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté » écrivait François Mauriac ; c'est dans cet esprit que la commune a offert pour la 1^{ère} fois à la rentrée scolaire 2017-2018 un dictionnaire des débutants à tous les élèves de Ste Anne rentrant en CP. Lorsqu'une maman demandant à son enfant : « *Quel est le meilleur souvenir de ta journée ?* » et que celui-ci répond : « *Quand je peux lire* », on ne peut qu'être confondu de bonheur devant une telle évidence !

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant même le plus sceptique d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans l'arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme. Au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal, permettez-moi de vous offrir nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2018 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies et de joie partagée. Exceptionnellement, nous n'avons pas organisé de cérémonie de vœux, la salle polyvalente étant en travaux (rénovation & extension). Le planning a pris un peu de retard mais, sauf imprévu, à la rentrée prochaine associations et particuliers devraient disposer d'un équipement plus accueillant et plus fonctionnel.

Depuis septembre 2017, notre commune dispose d'une maison de santé de qualité et qui, grâce à tous les professionnels présents (Médecin, Infirmières, Kinésithérapeutes, Ostéopathe, Ergothérapeute), fonctionne de façon complète et très satisfaisante ; précision cette structure peut accueillir 2 médecins. En rajoutant la pharmacie et le cabinet dentaire, l'offre de soins sur notre commune est convenable. Nous nous efforçons de conserver notre dynamisme en assurant à notre commune un développement durable et harmonieux au sein de notre Communauté de Communes. Le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) voté en octobre 2017 doit permettre à notre territoire de continuer à progresser tant en équipements qu'en services. La construction d'une nouvelle école publique et de nouveaux logements répondent à cette attente. Le projet du nouveau groupe scolaire, après le choix du cabinet d'architectes, est en phase APD (Avant-Projet Définitif). L'agence GOA d'Angers a été retenue et devrait déposer dans les mois prochains la demande de permis de construire. Plus qu'un agrandissement, c'est un déplacement qui est programmé pour une mise aux normes de cet ERP (Établissement Recevant du Public) et pour accompagner, voire anticiper, l'évolution démographique de notre commune.

Je rappelle que les aides des institutions (État, Région, Conseil Départemental...) ont comme priorités l'éducation et l'habitat. Dans le même esprit, la construction de 24 logements par le groupement « La Maison Abordable » sur une parcelle communale située rue des peupliers devrait démarrer fin 2018. La mixité sociale et générationnelle regroupant des logements sociaux, des logements adaptés aux seniors et des logements aux particuliers doit pouvoir répondre aux attentes du moment. D'autres constructions seront très certainement à programmer dans le futur pour varier et conforter notre attractivité. Si nous devons penser la commune de demain, nous devons d'abord réussir celle d'aujourd'hui. La gestion sérieuse de nos finances nous permet de préparer l'avenir dans la sérénité, quoique la réforme de la taxe d'habitation par exemple nous laisse parfois dubitatif.

Un plan numérique départemental avec participation de l'État, de la Région et de l'Europe va se développer sur notre commune. Fin 2021, pratiquement un tiers Ouest de notre commune sera couvert par le « Très Haut Débit » (≈ 100 Mbit/s et plus) et la fibre optique reliera jusqu'à l'abonné ≈ 300 habitations de Ste Anne ! (voir carte page 8). Notre Communauté de Communes évolue et pour conserver notamment notre DGF bonifiée (dotation globale de fonctionnement) ≈ 400 000 €, elle va prendre en 2018 deux compétences nouvelles : la compétence « GEMAPI » (gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations) que nous allons déléguer au SBVB (syndicat du bassin versant du Brivet) et la compétence « Eau Potable » (production et distribution) qui va être transférée au syndicat départemental « Atlantic' eau ». En 2019 la compétence « Assainissement Collectif » sera elle aussi de compétence communautaire. Ces changements sont devenus nécessaires pour que nos collectivités s'adaptent aux nouvelles dispositions de la loi NOTRE.

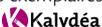
Je conclus en remerciant nos associations et au-delà tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien commun. Je remercie tous les élus et employés municipaux pour leur collaboration et leur dévouement à l'intérêt général. Citant Jean d'Ormesson « *Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants* », je vous invite dès aujourd'hui à participer le 11 novembre 2018 au Centenaire de l'Armistice de la Guerre 14-18. Tous ensemble, faisons en un grand moment de mémoire et d'humanité.

Bonne année à toutes et à tous.

Le Maire Philippe Belliot

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 1 300 exemplaires

Réalisation :  Kalydéa

Tél. 02 40 58 31 03 - www.kalydea.fr

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales



Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	14
Intercommunalité	22
Associations	24
Informations générales	37

Votre Mairie



6, rue de l'Étang

44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

Tél. 02 40 88 14 09

Fax. 02 40 91 80 64

www.sainte-anne-sur-brivet.fr

✉ mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Le jeudi : 9h - 12h - Fermé l'après-midi

Le vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h30

Le samedi : 9h - 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

• Jean-Marc LE JÉLOUX : Secrétaire général,

• Annie DRÉNO : Comptabilité, salaires, élections, cimetière,

• Adèle JOLY : SIAHB (syndicat d'assainissement), urbanisme, enfance-jeunesse,

• Laura SAVÉA : accueil, État-civil, restauration scolaire, action sociale.

SERVICES TECHNIQUES :

• Pascal PERIO, Responsable du service,

• Nicolas EMEROT, Erwan NOURRY, Reynald BAUWENS, Christophe BALU.

SERVICES AUX ÉCOLES :

• Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Marie-Laure BELLIOU, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT, Méline ALLAIN.

• École publique : Anne BREISACK, Annie CASIMIR, Sylvie EVAIN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.

L'AGENCE POSTALE :

• Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le samedi de 9h à 11h.

PERMANENCES du Maire et des Adjoints

Janvier à Juin 2018

LE MAIRE : Les samedis matins suivants de 9h30 à 11h30

- Samedi 6 Janvier
- Samedi 17 Février
- Samedi 31 Mars
- Samedi 28 Avril
- Samedi 26 Mai
- Samedi 30 Juin

ou sur rendez-vous le lundi et le jeudi matin.

LES ADJOINTS : Les samedis suivants de 11h00 à 12h00

• JOSSO Marie

1^{ère} Adjointe : Enfance Jeunesse, Affaires sociales, Communication, Administration générale

24 Février - 24 Mars - 12 Mai - 23 Juin

• BEAUGEARD Joël

2^{ème} Adjoint : Associations, Sports, Culture

13 Janvier - 10 Février - 7 Avril - 19 Mai

• BOURDIN Jacques

3^{ème} Adjoint : Urbanisme, Bâtiments, Projets communaux

20 Janvier - 3 Mars - 14 Avril - 2 Juin

• HERVY Karine

Conseillère déléguée : Finances, Santé, Cimetière

27 Janvier - 10 Mars - 21 Avril - 9 Juin

• GATTEPAILLE Christophe

Conseiller délégué : Voirie, Agriculture, Environnement

3 Février - 17 Mars - 21 Avril - 5 Mai - 16 Juin

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjoints.

TARIFS CIMETIERE-COLUMBARIUM

Acquisitions :		
Caveau du cimetière :	Caveau une place : 568,10 €	Caveau deux places : 1 136,00 €
Case de columbarium :	Ancien columbarium : 652,00 €	Nouveau columbarium : 667,00 €
Cavurne	530 €	
Concession d'un caveau, d'une case de columbarium ou d'une cavurne :		
Concession de 15 ans	77,00 €	
Concession de 30 ans	164,20 €	

UTILISATION DU DOMAINE COMMUNAL

Occupation du domaine public devant les restaurants et les cafés	Long. < ou = à 8 m	12,50 €/mois
Camion vente alimentaire	Par occupation	5,80 € ou 6,90 € avec branchement électrique
Camion Outillage, Marchandises, Cirque	Occupation occasionnelle	29,20 €/jour
Marché local des producteurs	Forfait	20€/an
Cirque	Caution	1 000 €

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Quotient familial	Tarif
<500	3,10 €
501 à 700	3,25 €
701 à 900	3,40 €
901 à 1100	3,55 €
1101 à 1300	3,70 €
1301 à 1500	3,85 €
1501 à 1700	4,00 €
>1700	4,15 €

Dans le cadre de la prise en charge de la pause méridienne, le Conseil Municipal a décidé le passage à la tarification en quotient familial selon les préconisations de la CAF.

Le tarif appliqué aux enfants extérieurs à la commune est le tarif maximal.

Nous vous rappelons que la non-présentation de l'attestation de Quotient Familial entraînera la facturation au prix maximal. En cas de changement de situation en cours d'année, nous vous demandons de remettre une nouvelle attestation de la CAF.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait que tout changement dans l'inscription de votre enfant à la Restauration Scolaire doit se faire **avant 9 heures**, idéalement avant **8h45** afin de faciliter le traitement des annulations ou des inscriptions auprès de notre prestataire.

Nos joies et nos peines

Naissances



GLOTIN Alycia 29, Coisnongle	10-juil.	DAVID Azilys 61, La Maigrerie	24-oct.
RODRIGUEZ BULLAIN Diana 3, La Villalée	15-juil.	LOUVEL RODRIGUEZ Charlie 19, l'Hôtel Grand	27-oct.
GILLERAT ARROUET Giovanny 7, Trelland	19-juil.	ADELER Maïana 28 A, Route de Cranné	6-nov.
MOREAU Nathan 6 bis, Le Clos Fleuri	19-juil.	AOUSTIN DORVAULT Siobhane 46, Cotret	8-nov.
GUBERIC Lina 31, Tragouët	9-août	MADJINDA Jahïs 9, Impasse des Tilleuls	11-nov.
MILHAUD Candice 28 B, Rue de Cranné	10-août	LEFEVRE Sandro 2, Les Haies	18-nov.
ROUSSEAU Maëlie 8, Rue des Acacias	23-août	LE NOXAÏC LEMESLE Jade 42, Cotret	28-nov.
SÉVÈRE Kélian 51, Le Clos Fleuri	29-août	CHÂTEAU Max 58, La Turcaudais	27-nov.
DIE Eddy 18, Rue des Acacias	4-sept.	RIOT LEMEIGNEN Louise 16, Le Clos Fleuri	4-déc.
BURBAN Marius 19, Balasson	7-sept.	JOSSO Alexandra 2, La Grandville	6-déc.
DENIS Camille 15, Binard	9-sept.	JOSSO Gwenaëlle 2, La Grandville	6-déc.
SIMON Loïs 4, Pocazet	10-sept.	BAISE Élisa 3, Le Clos Fleuri	19-déc.
PINAULT PORTIER Gildas 33, Les Moiries	22-sept.	LE PENNEC Axel 51, Le Perrin	24-déc.

Mariages



CHARNET Sylvie	15-juil.
MADELAINE Éric	
GAUTHIER Alexandrine	15-juil.
RENOU Stéphane	
GOSSIOUX Nathalie	19-août
TESSIER Jérémy	
BERRA Marie-Anne	30-déc.
ISSANES Guillaume	

Décès

M. PLESSE Pierre Maison de retraite La Chataigneraie	84 ans 14-août	M. TURCAUD Thierry 1, La Fontaine du Nuble	62 ans 11-oct.
Mme MORIN Marthe épouse OLIVIER 61, La Barre	81 ans 12-sept.	M. FRAUD Marcel Maison de retraite la Châtaigneraie	90 ans 21-oct.
Mme GUINEE Renée épouse COUERON 43, Hessin	67 ans 20-sept.	M. MORAND Albert Maison de retraite la Châtaigneraie	90 ans 28-oct.
Mme ORAIN Anne-Marie 7, Place du Commerce	70 ans 21-sept.	Mme CRAND Maryvonne épouse CLÉRO 6, Rue de Laumur	75 ans 5-nov.
M. CHAMPION Franck 18, Saint Lomer	53 ans 10-oct.	M. DURANCE Michel 49, Hessin	75 ans 1-janv. 2018

Construction d'une nouvelle école



PERSPECTIVE - Vue de l'entrée principale de l'école depuis l'espace public.

DOCUMENTS NON CONTRACTUELS

La Commune a pour projet de construire un nouveau groupe scolaire comprenant 4 classes de maternelle et 6 classes élémentaires sur le site de la rue du Mortier Plat.

Ce projet répond à la nécessité de mise aux normes d'accessibilité de l'école publique et anticipe sur l'évolution démographique de la population. L'Agence GOA (Angers-49) assure la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Les études préalables sont au stade de l'avant-projet sommaire (APS). Toutes les aides financières possibles des institutions seront sollicitées pour la réalisation de cette nouvelle école publique, adaptée aux besoins de la communauté éducative et à l'épanouissement des enfants.



PLAN MASSE - 1.500^{ème}



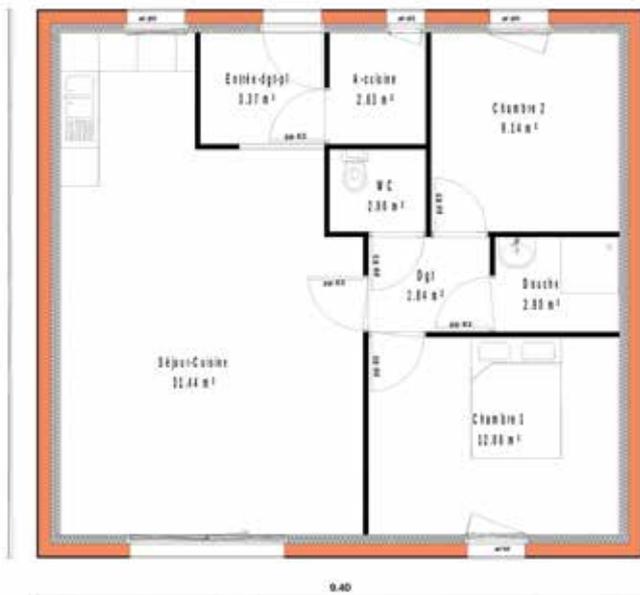
FAÇADE NORD entrée d'École - 1.200^{ème}



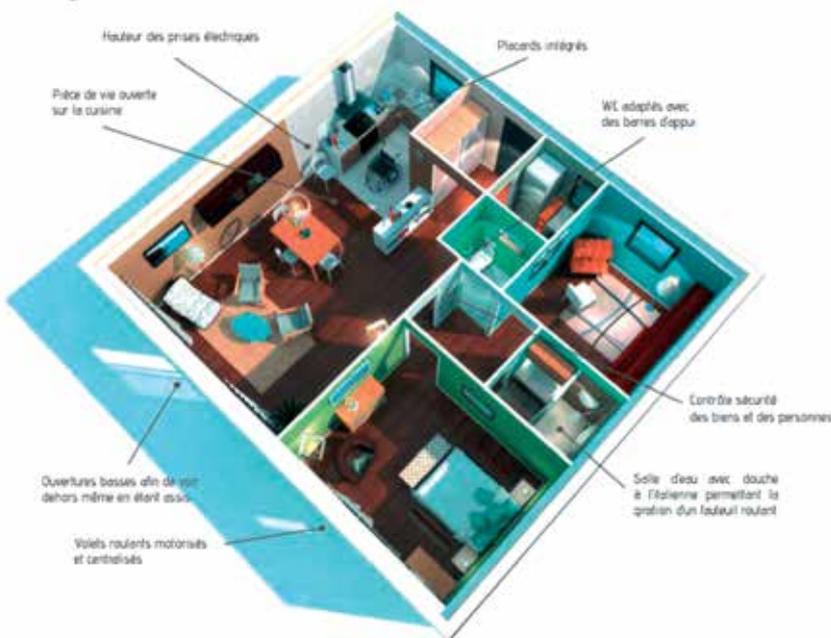
FAÇADE EST cœur d'École - 1.200^{ème}

DOCUMENTS NON CONTRACTUELS

Projet de construction de 24 logements dont 4 logements sociaux et 4 logements dédiés aux seniors



DOCUMENTS NON CONTRACTUELS



L'aménagement d'une parcelle communale située rue des Peupliers est envisagé avec la construction de 24 logements. La commune n'assurera pas la maîtrise d'ouvrage mais se réserve la mission d'accompagner le porteur de projet. C'est donc au groupement « La Maison Abordable » que les travaux devraient être confiés.

Dans un souci de mixité sociale et générationnelle, cet ensemble regroupera des logements sociaux, des logements dédiés aux seniors et des logements en accession à la propriété pour les particuliers. Le chantier devrait démarrer fin 2018.

Le développement de l'habitat fait partie des préoccupations des élus pour conforter le dynamisme et l'attractivité de notre commune.



DOCUMENTS NON CONTRACTUELS

Lieu de l'opération





La fibre optique arrive sur votre commune :

Le Département révolutionne l'Internet de plus de 20 000 habitants du Pays de Pont-Château Saint-Gildas.

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, **le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires.**

Après un premier **programme départemental 2013-2016 pour le haut-débit** qui a déjà amélioré l'accès à Internet de 75 000 habitants, le Département va équiper **108 000 prises en fibre optique d'ici 2021**, permettant d'apporter le très haut débit aux **particuliers et aux entreprises de 52 communes**, grâce à un investissement de **108 M€**.

Le territoire de la communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, qui a déjà bénéficié de la montée en débit de 15 sous-répartiteurs auxquels **sont déjà raccordés environ 8 350 personnes**, va **bénéficier du programme très haut débit 2017-2021 : près de 12 000 habitants vont voir la fibre optique arriver rapidement jusqu'à chez eux.**

Le très haut débit entièrement en fibre optique.

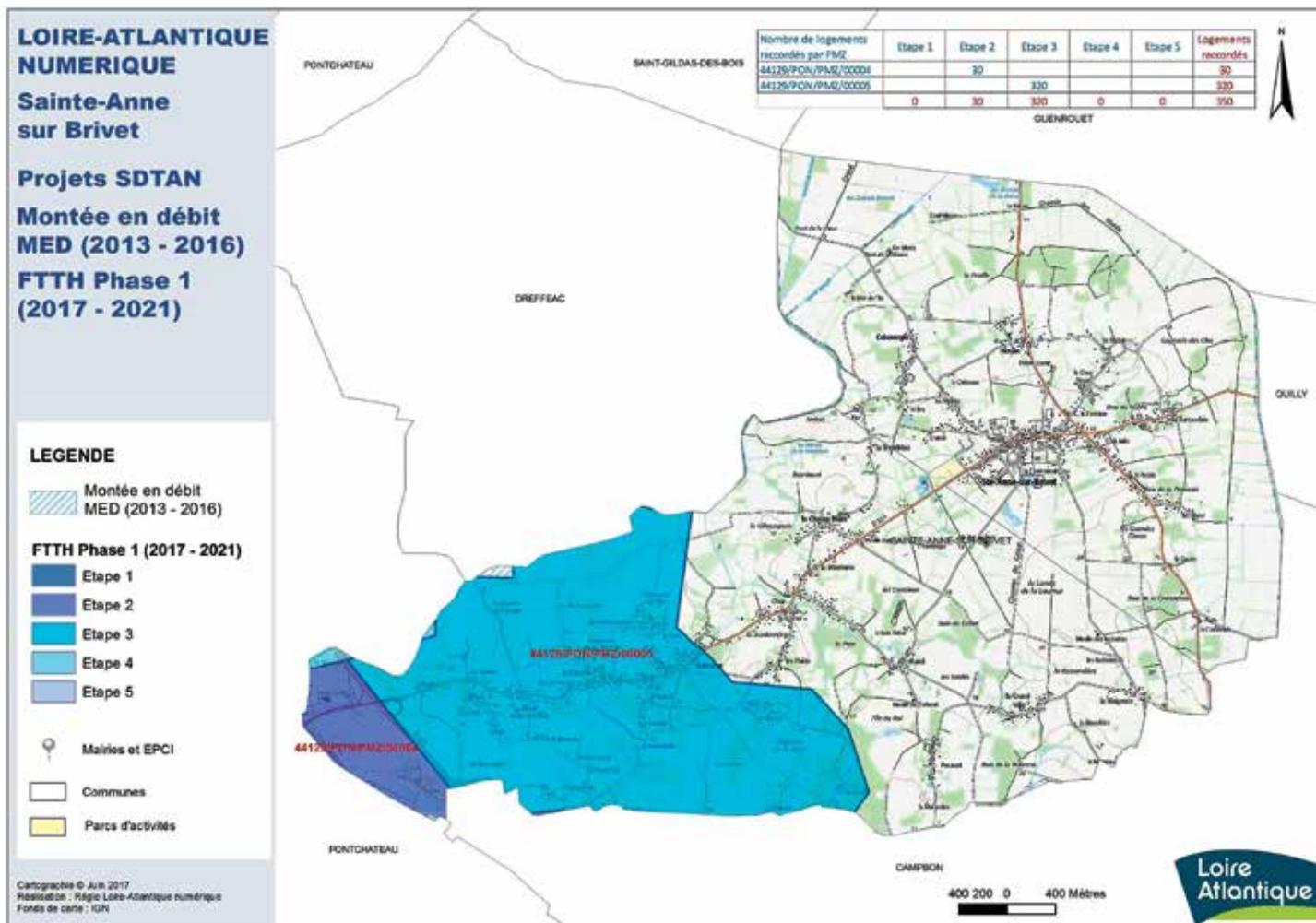
La première phase du plan départemental pour l'internet à très haut débit va permettre d'équiper 108 000 locaux de Loire-Atlantique en fibre optique d'ici 2021, selon un principe d'équilibre entre les territoires.

Grâce à l'intervention du Département et de co-financeurs publics (État, Région et Europe), les différents pôles de Loire-Atlantique seront rapidement desservies en fibre optique.

Son déploiement est prévu selon **trois axes de développement géographiques** :

- **La continuité métropolitaine** : territoires en continuité des zones dites « conventionnées » (agglomérations concernées par les déploiements des opérateurs privés jusqu'en 2020).
- **L'équilibre territorial** : communes identifiées comme des « polarités » de Loire-Atlantique et où sont majoritairement concentrés les usagers et les activités prioritaires.
- **La solidarité territoriale** : secteurs regroupant des usagers qui demeurent en bas débit, soit le prolongement de la logique amorcée avec la première opération de montée en débit, qui traitait d'abord les zones les plus défavorisées.

Cette première phase (2017-2021) nécessite un investissement estimé à environ **108 M€**. Elle va concerner **108 000 locaux**, dont **3 500 entreprises** en zone d'activités, dans **52 communes**.



L'élagage des plantations est indispensable au déploiement de la fibre optique !

Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.

Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.

Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives...



Qui doit élaguer ?

La loi Chassaigne du 07 octobre 2016 prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

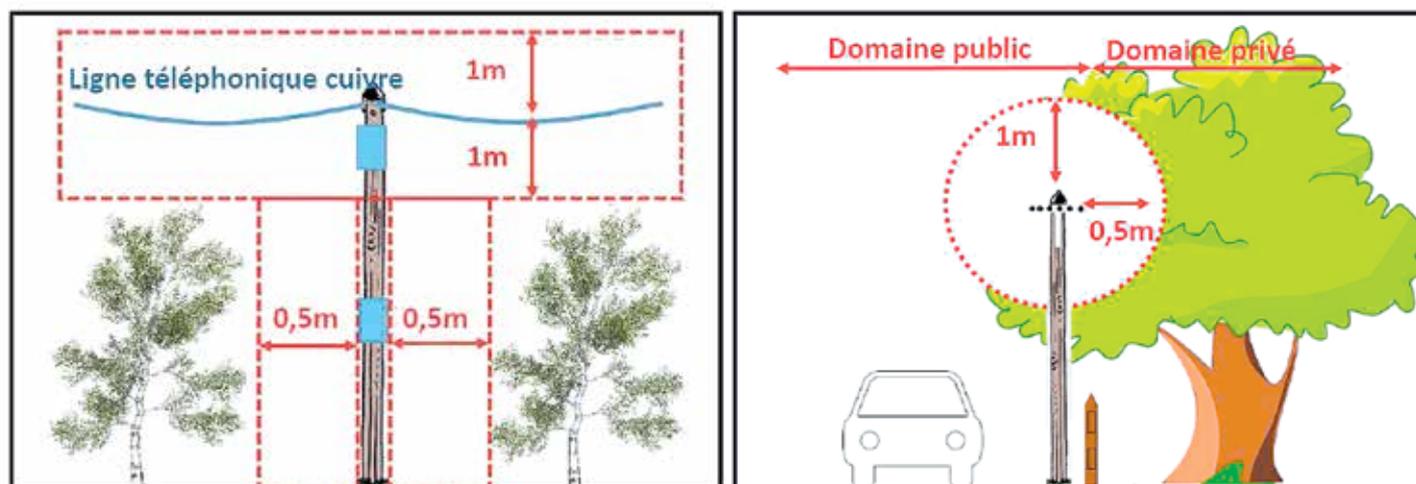
Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.

Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par le Département de Loire-Atlantique) peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, aux frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.



Comment doit-on élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



Où se renseigner ?

Pour savoir si
votre terrain est concerné :
contactez votre mairie

Pour **bénéficier de conseils**
ou d'une expertise
contactez la régie du Département
Loire-Atlantique Numérique au
0 800 80 16 44 ou
lan@loire-atlantique.fr

Si vous craignez d'
endommager les câbles
téléphoniques lors de l'élagage :
contactez l'Accueil Technique
Direction Orange Ouest
gat.oa@orange.com

SIAHB

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut Brivet (SIAHB) a financé en collaboration avec l'association Samba Dia, un projet de puit hydraulique avec fourniture et pose de pompe au niveau de l'école de Bondaly MANDINGUE en Casamance (Sénégal).

Cette demande financière s'inscrit dans le cadre de la Loi Oudin-Santini.

Les délégués pour Sainte Anne sur Brivet sont Philippe BELLLOT, Christophe GATTEPAILLE et Joël BEAUGEARD en titulaires ; Jacques BOURDIN et Nicolas LEJEUNE en suppléants.



Devenir du Syndicat

Conséquence de la loi NOTRE, la Communauté de Communes de Pontchâteau - Saint Gildas des Bois va prendre au 1^{er} janvier 2019 la compétence « Assainissement Collectif ».

Actuellement 8 communes de notre territoire sur 9 assurent cette compétence.

La commune de Sainte Anne sur Brivet a, depuis la création du SIAHB, transféré de facto cette compétence au Syndicat.

Le devenir de celui-ci est posé sachant que selon la loi, les syndicats intercommunaux couvrant deux intercommunalités doivent être dissous.

Je rappelle que ce Syndicat gère 2 types d'usagers : les usagers domestiques de Campbon, Quilly et Sainte Anne (≈ 1300 branchements et ≈ 15 % de la charge organique de la station) et un usager industriel laiterie Candia à Campbon (≈ 85% de la charge organique de la station).

Par ailleurs, le patrimoine du Syndicat se compose principalement de ≈ 39 Kms de canalisations, de 13 postes de refoulement et enfin d'une station d'épuration (STEP) d'une capacité ≈ 36 000 équivalents habitants classée ICPNE (installation classée pour la protection de la nature et de l'environnement) située sur notre commune. Le plan d'épandage des boues (≈ 3.800 m³ en 2016) générées par la station couvre ≈ 700 Has. L'organisation actuelle génère de fortes contraintes pour notre commune.

La réflexion est engagée entre les deux communautés de communes sur l'avenir de notre Syndicat en prenant en compte que si les équipements de traitement sont situés sur le « Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois » plus de 90% de la pollution est générée sur le périmètre d'« Estuaire et Sillon ».

De nouveaux équilibres sont à trouver entre ces deux collectivités tant pour les charges de fonctionnement que d'investissement. Dans l'attente, une solution pourrait être le maintien provisoire du Syndicat.

*Philippe Belliot,
Président du SIAHB*

Conseil Municipal des Enfants (CME)



▲ Les élections

Après 3 ans d'une riche expérience, Djovanny Morisseaux, Enzo Mainguet, Evan Couéron, Killian Crand, Méloë Cherhal et Thomas Goalec ont quitté le CME.

Les élèves de CM1 et CM2 ont été appelés aux urnes le vendredi 6 octobre afin d'élire 6 nouveaux conseillers (3 CM1 par école) :

Charline Letestu, Clémentine Mahé, Ewen Mainguet, Keyvan Moreau, Naolyne Chotard et Raphaël Faucher.

Le nouveau Conseil a été mis en place le vendredi 13 octobre lors d'une séance plénière en présence du maire.



◀ Commémoration du 11 novembre

▼ Distribution des colis

Le samedi après-midi 16 décembre, les élus CME se sont retrouvés pour la distribution de 20 colis dans les maisons de retraite. Ce moment d'échanges entre nos aînés et cette jeune génération est toujours apprécié de tous. Chaque colis était accompagné d'une carte de vœux personnalisée par les enfants.



FLASH INFOS

Archives Municipales : un nouveau règlement en vigueur

La salle de lecture des Archives Municipales (Salle du Conseil) est ouverte à tous du lundi au mardi de 14h00 à 17h00, le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ainsi que le vendredi de 14h00 à 16h00.

Tout lecteur doit, lors de sa première admission dans la salle de lecture, se faire inscrire et présenter à cet effet une pièce officielle d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, carte d'étudiant, carte de combattant...). L'inscription est gratuite, valable pour une année et renouvelable annuellement.

Les usagers n'ont pas accès aux locaux de conservation, sauf en cas de visites guidées organisées et encadrées par des agents des Archives.

La consultation s'effectue exclusivement dans la salle de lecture des Archives. Il n'est pas consenti de prêt à domicile ni de communication à l'extérieur.

Le service public rendu par la commune ne comprend pas les recherches en lieu et place des usagers mais l'orientation vers les instruments de recherche mis à disposition.

Les vols et dégradations feront l'objet de poursuites conformément au Code Pénal.

Tout lecteur venant consulter les archives municipales devra avoir pris connaissance du règlement.

Animaux en divagation :

De nombreux animaux sont retrouvés trop souvent en divagation sur la commune, faisant l'objet de dégâts matériels et autres.

Il est recommandé à tout propriétaire d'animal de veiller à la bonne conduite de celui-ci pour le respect d'autrui, car il est seul responsable de ses agissements.



Nouvelle fourrière : Centre Animalier de PLOEREN / 56

Adresse : « Bois de Muriers » - Route de Mériadec - 56880 PLOËREN
Tél. 02 97 40 03 33 - Fax. 02 97 40 19 58

Heures d'ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les demandes d'interventions seront faites par les services désignés par Monsieur ou Madame le Maire.

● Modalités de prise en charge des chiens en dehors des jours et heures d'ouverture

Les prestations de la **S.A.S SACPA** sont assurées 24h/24 et 365 jours/365. Un service de permanence (jour et nuit) permet la continuité du service en dehors des jours et heures ouvrables.

Seuls les services habilités par Monsieur ou Madame le Maire (mairie, police, pompiers, ...) pourront contacter les techniciens de capture de la **S.A.S. SACPA**.

● Délais légaux de Garde des chiens en Fourrière (Art. L 211 – 25 et 26 du Code Rural)

Pour les chiens non identifiés (sans tatouage ou sans puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une Association de Protection Animale.

Pour les chiens identifiés (tatouage ou puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de 2 ans d'emprisonnement.

● Conditions dans lesquelles les chiens peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (Art. L211-24 du Code Rural), la SACPA est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs chiens en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Tarifs TTC au 1^{er} Janvier 2018 :	Forfait fourrière :	91,00 € *
	Identification puce électronique :	70,50 €
	Forfait par visite vétérinaire (obligatoire)	
	Pour un animal mordeur :	84,00 €
	Vaccin rage + passeport :	44,00 €



Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.
Possibilité de réacheminement des chiens chez les particuliers si ceux-ci ne sont pas en mesure de se déplacer.

* À partir du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément par jour de présence de 15,50 € TTC pour les chiens (toute journée commencée est due)

Marché de producteurs et artisans locaux

Depuis octobre 2015, plusieurs agriculteurs ont été réunis à l'initiative du Conseil Municipal, pour constituer un marché de producteurs mensuel pendant la période de Mars à Octobre dans le centre bourg.

Cette expérience a été renouvelée depuis et le sera de nouveau en 2018. Ainsi, vous aurez le plaisir de pouvoir vous fournir en produits frais et de qualité de NOS producteurs locaux de :

- légumes, Jérôme Guy, Ferme des Jonquilles, Sainte-Anne-sur-Brivet
- pains de ménage, farines et volailles, Fabienne & Sébastien Corbé, Paysans Boulangers-Voilaillers à Sainte Anne sur Brivet
- glaces artisanales et des yaourts bio, Anne-Sophie Hayes, Pontchâteau
- miel et produits de la ruche, Roland et Véronique au «Rucher de la Roche aux Chênes», Pontchâteau
- jus de pomme, Ferme du Bois Doré, Campbon
- galettes de blé noir

D'autres productions seront, nous l'espérons, à venir pour s'ajouter à cette belle gamme.

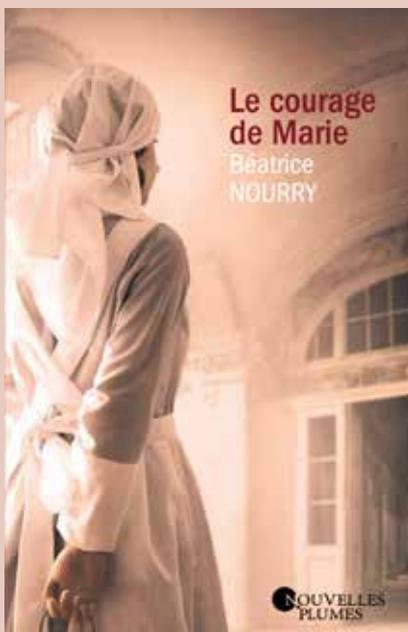
Les marchés de 2018 se tiendront aux dates suivantes :

- dimanche 15 avril 2018
- dimanche 27 mai 2018
- dimanche 17 juin 2018
- dimanche 23 septembre 2018
- dimanche 14 octobre 2018

Nous vous attendons toujours plus nombreux !

Le Courage de Marie

Le Courage de Marie (aux Éditions Nouvelles Plumes, en exclusivité chez France Loisirs) met en scène des héros ordinaires qui vont exprimer leur courage pendant la première guerre mondiale.



L'auteur, Béatrice Nourry, fait un clin d'œil à ses racines locales (Bouvron où était né son père, Sainte Anne sur Brivet où était la maison de campagne familiale) à travers l'emploi des noms de lieux et des patronymes.

Ce roman se veut le témoignage des hommes et des femmes de cette époque, des drames qu'ils ont vécus et de l'énergie déployée pour reconstruire leur vie.

L'organisation d'une séance de dédicace à la bibliothèque de la commune est en cours d'étude.

Maison de santé

L'arrivée du Dr GIROLLET en septembre 2017 au sein de la maison de santé de Sainte Anne sur Brivet vient compléter l'équipe de professionnels déjà présente au sein de l'établissement. Après de nombreux mois sans médecin, c'est une excellente nouvelle pour notre commune.



Repas des aînés

Le samedi 30 septembre 2017, nos aînés de 70 ans et plus ont été accueillis par les élus(es) exceptionnellement à la salle des pirogues pour le traditionnel repas offert par la municipalité.

Les convives, environ 150 personnes, ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un excellent repas préparé par Laurent CLOUET et de profiter des airs de guitare et des douces voix de Lucie et Clémence. Un grand merci aux 8 jeunes qui ont participé au service, les convives ont su les récompenser.

Jeanne BOUVRON et Charles MABILAIS, doyenne et doyen de l'assemblée, ont posé pour la photo.

Pour les personnes de plus de 75 ans ainsi que nos aînés en maison de retraite, qui n'ont pu participer au repas, un colis leur a été distribué par les conseillers et les élus du Conseil Municipal des Enfants avant les fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour 2018 !



École Jean de La Fontaine

Horaires de l'école

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h50-12h 13h30-15h40	8h50-12h 13h30-15h35	8h50-11h45	8h50-12h 13h30-15h35	8h50-12h 13h30-15h35

L'accueil des élèves commence 10 min plus tôt le matin et le midi.

Des Temps péri-éducatifs sont proposés par la municipalité dès la fin des cours jusqu'à 16h20.

Classes de l'école

Cette année 2017-2018, à l'école Jean de La Fontaine nous comptons 9 classes et 217 élèves.

CLASSE	ENSEIGNANT(S)	NOMBRE D'ÉLÈVES
TPS PS	Mme COUVERT Sophie Et Mme THEPOT Mathilde ATSEM : Mme BREISACK Anne	3 TPS + 18 PS = 21 élèves
MS GS	Mme ALBERT Valérie ATSEM : Mme EVAIN Sylvie	14 MS + 10 GS = 24 élèves
MS GS	Mme DOUILLET Virginie ATSEM : Mme LE ROUX Laurence	14 MS + 10 GS = 24 élèves
CP	Mme NEGRIER Claire Et Mme BARRE Audrey	22 élèves
CP CE1	Mme DUSSEL Lise	7 CP + 13 CE1 = 20 élèves
CE1	Mme BOUSSIN Rozenn Et M. JAGU Benoît	22 élèves
CE2	Mme BROSSARD Sandrine	26 élèves
CM1 CM2	Mme HAVARD Julie	11 CM1 + 19 CM2 = 30 élèves
CM1 CM2	Mme QUELARD Sabrina	20 CM1 + 8 CM2 = 28 élèves

Cette année encore, l'école a choisi un thème.

Les élèves vont travailler sur le thème « **MES DIFFÉRENCES, NOS RESSEMBLANCES** ».

Toutes les classes travailleront et créeront des projets sur ce sujet cette année.

Des livres ont aussi été achetés sur ce propos. Ils seront utilisés dans les classes cette année et installés en BCD l'année prochaine.

Dates à retenir :

Vendredi 15 décembre : **Marché de Noël**.

Au programme : chorales des élèves de l'école puis vente d'objets fabriqués dans les classes. C'est le seul événement de l'école où nous vendons quelques fabrications des enfants pour permettre de financer des projets, des achats qui bénéficient à tous les élèves de l'école (livres pour la BCD, matériel pour la musique...)

Samedi 24 mars : **Portes Ouvertes et défilé**.

Notre cortège défilera le matin dans les rues du bourg.

Samedi 23 juin : **Fête de l'école à l'étang de la Couëronnais**.

Venez partager ce dernier moment festif avec nous pour célébrer une année scolaire riche en apprentissages scolaires et humains. Les spectacles des élèves et les jeux alterneront pour le plaisir des plus petits aux plus grands !



Inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 se font dès janvier 2018 en mairie. Vous pouvez contacter l'école pour tout renseignement. (De préférence le vendredi, jour de décharge de la directrice). Des journées d'adaptation seront proposées aux futurs PS. Nous proposons des visites individuelles ou de groupe aux familles.



Quelques projets de l'école...

Projet de renforcement des compétences psycho-sociales :

Les enseignantes titulaires des classes sont formées cette année par l'IREPS (L'Instance Régionale en Éducation et Promotion de la Santé), association œuvrant pour la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé sur l'acquisition de compétences psychosociales. D'après l'OMS, les compétences psychosociales sont « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement ».

Développer les compétences psychosociales, c'est agir pour :

- aider les enfants à mieux faire face aux situations de la vie quotidienne
- renforcer un déterminant essentiel de la santé et du bien être
- favoriser une meilleure santé, facteur de réussite scolaire
- mieux vivre ensemble pour un climat scolaire favorable

L'équipe enseignante travaille au renforcement des compétences psycho-sociales des élèves.



Sortie d'école à l'espace des sciences de Rennes :

Ce musée regroupe un planétarium, le laboratoire de Merlin pour découvrir les sciences en s'amusant et des expositions dans la salle Euréka et la salle de la terre pour tout comprendre sur la biodiversité, les animaux, les végétaux et le monde vivant en général. Les élèves de la MS au CM2 iront dans ce musée tous ensemble pour bénéficier d'une séance au planétarium, d'un atelier et de la visite de l'exposition « Tous vivants tous différents ». Cette visite n'étant pas adaptée aux PS, ils bénéficieront d'une autre sortie.



Prix littéraire Lire Ici et Là et Bibliothèque Intercommunale de Sainte Anne sur Brivet :

Les CE2 de l'école participeront à ce projet mené avec la Bibliothèque Intercommunale de Sainte Anne sur Brivet. Au cours de 5 rencontres à la bibliothèque et au fur et à mesure de leurs lectures, ils découvriront 5 livres de 5 genres différents et éliront leur préféré. Ce prix permet de développer chez les enfants la notion de lecture pour le plaisir (et non pour une étude de la langue).

USEP :

Les classes de Lise DUSSEL (CP-CE1), Benoît JAGU et Rozenn BOUSSIN (CE1) et Sandrine BROSSARD (CE2) participeront à des rencontres sportives entre écoles préparées par les enseignants. Ces rencontres permettent aux élèves de vivre autrement les activités sportives, en préparant les rencontres sportives avec leurs classes, et en vivant ces journées un peu exceptionnelles. Cette année, la balle ovale, des parcours combinés dans un esprit biathlon, et des randonnées seront au programme.



Projet école de musique de Pontchâteau :

Les classes de Claire NEGRIER et Lise DUSSEL travailleront chacune sur 10 séances avec un professeur de l'école de musique de Pontchâteau cette année.



Correspondances :

Elles permettent de donner du sens à l'écrit. Elles permettent aussi aux classes de développer leurs projets, de les partager avec d'autres enfants et de découvrir les projets d'autres classes. Les classes se rencontrent alors sur des projets partagés, après s'être découverts à travers leurs projets d'écriture.

Journal d'école :

Nous publions un journal « La fontaine aux petits mots ». Les classes écrivent un article pour le journal à tour de rôle pour raconter leurs projets. Des élèves volontaires travaillent en APC en tant que « journalistes » pour rédiger de nouveaux articles, et en tant que « rédacteurs en chef » pour mettre en page le journal.

L'ensemble de l'équipe de l'école Jean de La Fontaine vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Amicale laïque

C'est quoi ?

Une association ouverte à tous ceux qui veulent se rencontrer autour des projets de l'école publique et participer à la vie de la commune (association loi 1901, affiliée à la Fédération des Amicales Laïques 44).

C'est qui ?

Une équipe coordinatrice : Jannick GUY (présidente), Céline MAHÉ (vice-présidente), Thierry ONILLON (trésorier), Anne-Gaëlle RIVRON (trésorière-adjointe), Hanamaël SALAÛN (secrétaire) et Vanessa AGNAN (secrétaire-adjointe) et surtout des bénévoles sympathiques et dynamiques : parents d'élèves (ou d'anciens élèves) et sympathisants.

Deux objectifs

Le soutien et l'accompagnement de l'équipe pédagogique de l'école Jean de La Fontaine

Chaque année, ils se traduisent par une aide logistique lors des différents événements « phares » de l'école : marché de Noël, carnaval, fête de l'école. Ils se concrétisent également par un appui financier grâce aux bénéfices des actions menées par l'amicale. Cette année, il a permis de contribuer à l'achat de jeux de cour, de cadeaux de Noël et d'abonnements presse pour les classes...

Le développement sur Sainte Anne d'actions et d'activités contribuant au dynamisme de notre commune.

Ce dynamisme se concrétise tout d'abord par le sport. En effet, depuis maintenant plusieurs années, l'amicale laïque propose aux petits et aux grands des activités d'éveil corporel et de multisports le mercredi avec Elsie et Aurélien pour les adultes. Un atelier Capoeira est organisé le vendredi soir avec Serge (à partir de 9 ans). Nouveauté cette année : des cours de théâtre un samedi par mois à partir de 16 ans avec Vanessa. L'amicale laïque met également en place différentes actions réunissant brivetains de tous âges. En vue de la restauration de la salle polyvalente nos actions seront réduites cette année mais nous réfléchissons et mettons tout en œuvre pour trouver d'autres idées d'actions.

Cette année, comme l'année passée, les enfants de CM2 de l'école publique ont également pu profiter d'un voyage au Puy du fou. Nous espérons pouvoir renouveler cette action chaque année afin de proposer aux élèves de fêter dignement et mémorablement leur entrée dans le secondaire. Enfin, le désormais célèbre vide-greniers de Sainte Anne, organisé en partenariat avec l'association de tennis de notre commune, rassemble chaque 1^{er} dimanche de septembre plus de 80 bénévoles, 250 exposants et d'innombrables visiteurs... Il rapporte chaque année l'essentiel de l'argent nécessaire à l'aide apportée aux projets de l'école publique.

Contacts : 06 09 53 21 62, amicale.laique.sainteanne@gmail.com

Représentants de Parents Indépendants École Jean de La Fontaine

Notre rôle :

Représenter les parents d'élèves de l'école Jean de La Fontaine auprès des différents acteurs locaux (école, mairie, périscolaire...)

Nos missions :

Défendre une école gratuite, laïque et accessible à tous.
Participer aux différentes instances (conseil d'école, commission cantine, réflexion sur le projet de la future école, commission enfance-jeunesse...) et y représenter les parents en étant au plus proche d'eux (questionnaires, échanges à la sortie de l'école...)

Si vous avez des interrogations ou si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas et contactez-nous :
rep.ind.jdlf@gmail.fr ou **06 65 57 36 39**.

Nous vous souhaitons
une agréable année 2018.

L'équipe des représentants de parents indépendants
de l'école Jean de La Fontaine :
Claire SEGUELA, Claire CONNAN,
Céline DEBRENNE et Laurent RACHET



Actualités Enfance-Jeunesse

Démarche de concertation mise en place sur l'évolution des TAP

Le 27 novembre 2017, M. Philippe BELLIOU, Maire, a convié en Mairie les représentants de l'équipe enseignante et des parents d'élèves de l'école publique Jean de La Fontaine en vue de la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2018, notamment en ce qui concerne les rythmes scolaires.

En préambule, M. le Maire a rappelé la situation actuelle au sein de l'école publique Jean de La Fontaine : semaine de quatre jours et demi de travail (y compris mercredi matin), avec des temps d'activités péri-éducatives (TAP) de 45 minutes 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

M. le Maire a présenté les résultats de l'enquête auprès des familles sur les rythmes scolaires, qui a été préparée par Mme Marie JOSSO, Première Adjointe, temporairement indisponible.

Il a commenté les tableaux et graphiques qui présentent le bilan de cette étude (ci-dessous).

98 réponses au questionnaire ont été reçues en Mairie, pour un nombre de 217 élèves au sein de l'école publique Jean de La Fontaine. Pour les familles ayant plusieurs enfants au sein de l'établissement scolaire, il était prévu une réponse par enfant, mais il est possible que certaines familles n'aient complété qu'un seul questionnaire pour l'ensemble de leurs enfants, ce qui pourrait expliquer une partie des non-réponses.

69,80 % des réponses aux questionnaires mentionnent une fréquentation des TAP 4 jours par semaine.

Le ressenti des parents et des enfants sur les TAP est plutôt positif : 3,6 / 5.

57,3 % des parents trouvent que le rythme n'est pas adapté pour leur enfant.

58,9 % des parents trouvent que leur enfant est plus fatigué.

35,1 % des parents trouvent que l'organisation actuelle convient.

82,6 % des parents souhaitent un retour à la semaine de quatre jours dans l'hypothèse où les TAP deviendraient payants suite à une éventuelle suppression des aides financières de l'État. M. le Maire a néanmoins précisé que ce cas de figure est une simple hypothèse car, en l'état actuel des choses, les aides de l'État sont maintenues.

Les parents d'élèves ont cependant souligné la qualité et l'efficacité de l'organisation mise en place pour les TAP.

Lors d'un conseil extraordinaire réuni début décembre, l'équipe enseignante a voté un retour à la semaine de 4 jours.

Il est précisé qu'un retour à la semaine de 4 jours, ou tout autre changement dans l'emploi du temps, doit être mené en concertation avec les services en charge des transports scolaires. Il faut également demander une dérogation à la loi actuelle et, in fine, c'est l'Inspection d'Académie qui prendra la décision, en février prochain.

La Directrice de l'école Jean de La Fontaine a précisé qu'elle a pris contact avec les services des transports scolaires afin d'étudier la possibilité de décaler le passage des cars de 10 minutes, afin d'allonger légèrement la pause méridienne et permettre ainsi une meilleure qualité de service le temps du repas.

Résultats de l'enquête TAP Novembre 2017

■ Fréquentation

217 élèves scolarisés à l'École Jean de La Fontaine : sur les 98 retours de questionnaires : 93 fréquentent les TAP / 5 ne fréquentent pas les TAP.

7,30 % ponctuellement.

22,90 % 1 à 3 jours par semaine.

69,80 % 4j par semaine.

■ Ressenti des enfants et des parents (note sur 5)

Ressenti des enfants 3,6.

Ressenti des parents 3,6.

■ Rythme adapté

42,70% des parents trouvent que le rythme est adapté pour leur enfant.

57,30% des parents trouvent que le rythme n'est pas adapté pour leur enfant.

■ Fatigue de l'enfant

58,90% des parents trouvent leur enfant plus fatigué.

1,10% des parents trouvent leur enfant moins fatigué.

40% des parents trouvent qu'il n'y a pas de changement.

■ Plage des TAP

29,80% des parents auraient préféré 1 plage de 3h.

14,90% des parents auraient préféré 2 plages de 1h30.

20,20% des parents auraient préféré une organisation différente pour les grands et les petits.

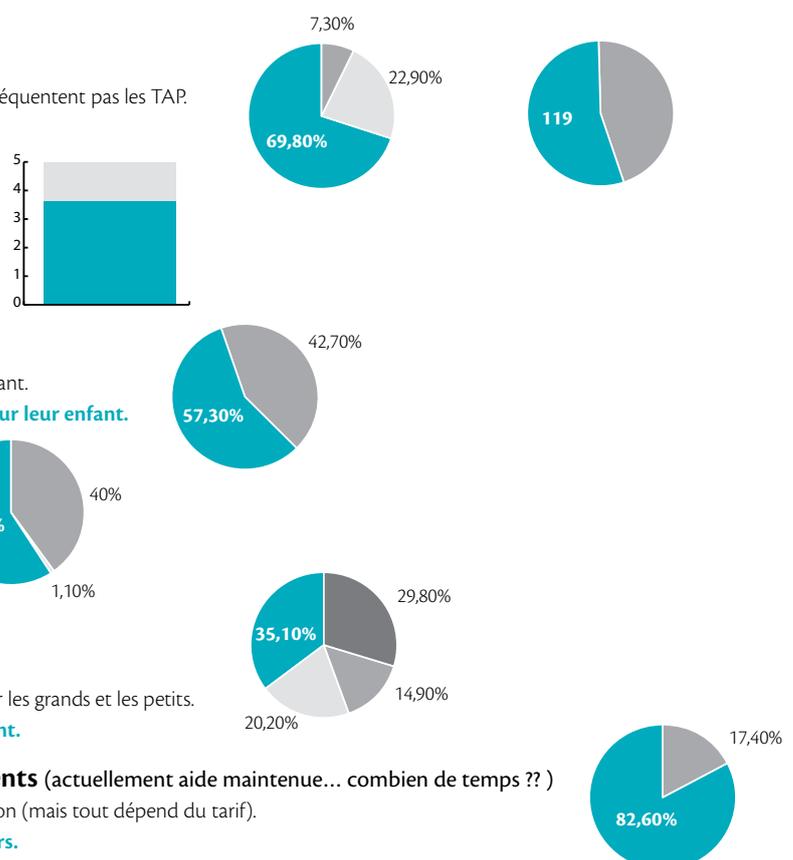
35,10% des parents trouvent que l'organisation actuelle convient.

■ Continuation des TAP si participation des parents (actuellement aide maintenue... combien de temps ??)

17,40% des parents sont pour la continuité des TAP avec participation (mais tout dépend du tarif).

82,60% des parents sont pour une reprise de la semaine à 4 jours.

N.B. : Enquête en cours via l'AMF 44 sur les transports scolaires assurés maintenant par la RÉGION.



L'espace Ados

L'année 2017 qui vient de s'écouler a été très riche pour la jeunesse de Sainte Anne.

L'ouverture du nouvel espace d'accueil au mois de juin a permis d'offrir un lieu dédié aux jeunes et désormais bien repéré par tous.

Les jeunes peuvent profiter d'un local confortable, bien aménagé selon leur goût et utiliser du matériel d'activité, les jeux de société et vidéo mis à disposition. Au-delà des animations, les jeunes peuvent aussi librement échanger entre amis, lire un manga ou encore partager un goûter convivial.

Les activités et sorties durant les vacances scolaires rencontrent un vif succès. À chaque vacances, l'espace enregistre de nouvelles inscriptions. Les séjours estivaux ont particulièrement été plébiscités par les jeunes Brivetains.

2018 promet des nouveautés à venir découvrir tout au long de l'année. Pour rappel, les jeunes doivent avoir 10 ans révolus pour avoir accès aux activités de l'espace jeunes. Néanmoins, dans le cadre de l'expérimentation de la tranche d'âge « passerelle », l'animatrice propose sur le temps périscolaire des instants découvertes avec les moins de 10 ans. Si vous souhaitez en savoir plus sur le service jeunesse, n'hésitez pas à venir rencontrer Pascualina à l'espace jeunes hors vacances scolaires le mercredi et le samedi de 14h à 18h.

Vous pouvez également prendre contact au **07 87 49 00 06**
ou par mail à jeunesstanne@cc-paysdepontchateau.fr.

Le modulaire se situe rue des sports dans le prolongement du stade (ancien terrain de basket).

Le service jeunesse vous souhaite une excellente année 2018 et vous attend de plus en plus nombreux dans ses locaux.



Les Minots Brivetains

L'hiver est là avec son lot d'activités à réaliser au chaud ! L'accueil PEP Atlantique-Anjou - Les Minots Brivetains partagent des moments d'activités dans la convivialité autour de thèmes variés.

Depuis le début du mois de septembre, les enfants partent à la découverte des cinq continents par le biais d'activités manuelles, de jeux ludiques variés et d'échanges culturels. À partir du mois de janvier, les enfants vont se plonger dans la préparation de la « Magie des mots ». Cette année, l'événement familial aura lieu le samedi 24 mars 2018 dans les locaux des Pirogues, le thème de cette édition est « Les contes du monde ». Les enfants vont illustrer un conte africain. Accompagnés dans ce travail par Mélanie Fuentes, illustratrice pour enfants, la réalisation de cette illustration se déroulera en partenariat avec la bibliothèque de la commune. Ce projet occupera les enfants et les animatrices lors de nombreux mercredis. Le jour de la magie des mots, une présentation sous forme de mise en scène de la création des enfants et un pot de convivialité seront organisés.

Les TAP sont proposés aux enfants de l'école Jean de La Fontaine. Les animatrices et les enfants partagent des moments d'animation autour d'ateliers créatifs, sportifs, culturels et de loisirs adaptés aux envies des enfants selon l'âge.

Au cours de l'année, les enfants pourront profiter des vacances sur les thématiques suivantes :

Février : « **Carnaval et fêtes du monde** » (défilé déguisé et maquillé, création de costumes, de coiffes colorées, jeux festifs, bal dansant, réalisation de masques traditionnels...)

Avril : « **découverte des métiers** » (intervention de parents pour présenter leur métier, créations manuelles autour du thème, jeux théâtraux, échanges culturels...)

Juillet : « **les cinq éléments** » (travaux autour du feu, de la terre, de l'eau et de l'air, expériences scientifiques, découverte de l'espace, créations manuelles autour du thème, grands jeux d'animation...)

Deux sorties par vacances seront organisées, elles sont encore à définir.

Afin d'améliorer l'accueil et l'offre de loisirs des enfants âgés de 10 à 12 ans, une réflexion collective avec les acteurs éducatifs de la commune se met en place ; une passerelle jeunesse entre l'accueil de loisirs et l'Espace jeunes. Des propositions vont être faites aux

enfants âgés de dix ans pour partager des moments de périscolaire à l'Espace jeunes avec Pascualina Naud. Des projets communs vont petit à petit se mettre en place pour créer du lien entre les jeunes et les guider dans ce passage de l'enfance à la pré-adolescence.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement au 02 40 91 85 35, dans nos locaux, 2b rue du Mortier Plat 44160 Sainte Anne sur Brivet et par mail à l'adresse lesminotsbrivetains@lespep.org.

Toute l'équipe des Minots se joint à moi pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2018 !

*Mathilde Levallois,
directrice d'équipement
PEP44.*



École Saint Michel

■ Présentation de l'école :

Le Lundi 4 septembre, 216 élèves ont franchi le portail de l'école Saint-Michel.

PPS/PS	28 élèves et 5 PPS pour la rentrée de janvier	Mme FLOCH
MS	28 élèves	M. GERARD et Mme STEVANT
GS	30 élèves	Mme CHAMPION et Mme STEVANT
CP	26 élèves	Mme BAUTHAMY
CP/CE1	5 + 22 = 27 élèves	Mme RICHARD et Mme THOBIE
CE2	24 élèves	Mme MENANT
CM1/CM2	7 + 16 = 23 élèves	Mme GUILLET
CM2	25 élèves	Mme JOURDRAN

À l'équipe enseignante se joint M. SCHMIT qui intervient deux fois par semaine pour les enfants ayant de graves difficultés.

■ Projet d'école :

L'année 2016/2017 a vu l'école Saint-Michel terminer son projet triennal. Pour cette année scolaire 2017/2018, l'équipe a décidé d'axer les apprentissages sur la Communication et l'ouverture sur le monde. Toutes les classes entretiennent une correspondance avec une autre école : de Bouée à Savenay en passant par Nivillac, Aubagne en Provence mais également Epernay dans la Marne. Dans le cadre de ce projet, les élèves de CE2, CM1 et CM2 vivront un séjour de 6 jours en Provence qui les amènera à la maison de Marcel Pagnol en passant par les Saintes-Maries de la Mer sans oublier le Pont du Gard et les arènes de Nîmes. Les élèves de Moyenne section partiront eux 2 jours en classe découverte à Piriac avec leurs correspondants de Nivillac. L'équipe enseignante poursuit son parcours de formation sur la Communication Non-violente. En parallèle, elle construit le futur projet d'école 2018/2021.

Rappel de quelques dates importantes :

Marche de solidarité : mercredi 23 mai en partenariat avec l'Association MAPAMTON

Du 28 mai au 2 juin : départ des élèves de CE2/CM1/CM2 en PROVENCE

Du 18 au 19 juin : classe de mer pour la classe de moyenne section

Kermesse : dimanche 24 juin

■ Piscine pour les élèves de CE1 et CE2

Les élèves de CE1 et CE2 ont bénéficié d'un cycle de dix séances de piscine tout au long de la deuxième période scolaire. Nouvelle organisation cette année : ces séances ont eu lieu à raison de deux fois par semaine, les lundis et jeudis après-midi durant cinq semaines. Le rythme soutenu a permis des progrès notables pour les élèves au niveau de leur aisance dans le milieu aquatique. Ils ont été validés par les paliers du « Savoir Nager » du Socle Commun de connaissances et de compétences.



■ Bibliothèque

Le vendredi 17 novembre, nous sommes allés à la bibliothèque.

La bibliothécaire nous a expliqué que nous allions faire une chasse aux énigmes. Il fallait se mettre par deux et on nous donnait une énigme. Dans l'énigme, il y avait des indices sur la couverture (la couleur, les initiales de l'auteur, le titre) le résumé de l'histoire, le thème, la catégorie. Avec les indices, il fallait retrouver le livre. On a un classement des sélections des années précédentes et de la sélection 2017-2018. Nous avons rapporté des livres dans notre classe, cinq livres qui sont offerts par la bibliothèque départementale : Poèmes du soir (de Géraldine Hérédia), Le bureau des poids et des mesures (d'Anne-Gaëlle Balpe), Derrière la brume (de Ramona Badescu), Allez, Ollie ... À l'eau (de Mike Kenny), Sorcière Blanche (de Carl Norac).

Nous devons lire ces cinq livres et voter au mois d'avril pour celui que nous avons préféré. Notre vote va servir à faire gagner un auteur qui remportera le prix littéraire départemental 2017-2018 « Lire, ici et là »

La classe de CE2

■ Le père Noël à l'école !

Le vendredi 22 décembre 2017, le père Noël et ses lutins sont venus à l'école nous apporter des chocolats. Il est passé dans toutes les classes.

Nous avons été très sages !!!

Vivement lundi 25 qu'il nous apporte nos cadeaux !!!!

■ Le Personnel :

PS (ASEM)	Mme BERTREL Corinne
MS (ASEM)	Mme BAHUAUD Christine
GS (ASEM)	Melle ALLAIN Méline
SECRETARIAT	Mme MENORET Nathalie assure la comptabilité et le secrétariat de l'école

Inscriptions

ARNAUD GÉRARD, directeur de l'école Saint-Michel se tient à la disposition des familles pour la visite de l'école, la présentation du projet pédagogique et pour toute inscription : se munir du carnet de santé et du livret de famille.

Merci de prendre rendez-vous en téléphonant au 02 40 91 82 12 ou au 06 65 69 13 42 dès le mois de janvier 2018.

Pour les enfants rentrant en PS, nés en 2015 ou en PPS nés en 2016, une matinée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 3 février 2018 de 10h à 11h30.

Des matinées d'intégration seront proposées aux enfants aux mois de mai et juin 2018. Nous conseillons aux familles de prendre contact avec l'école au mois de janvier.

L'équipe éducative de l'école Saint-Michel vous offre leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.





■ Tous au cinéma !!!!

Le mardi 19 décembre, tous les élèves de l'école St Michel se sont rendus en bus au cinéma La Bobine de Pont-château.

Les enfants ont visionné le film « L'Étoile de Noël ».

Ils sont revenus à l'école des étoiles plein les yeux et remercient le bureau de l'APE qui leur a offert cette sortie pour Noël.



■ Le pompier Franck

est venu à l'école dans la classe de CM2. Il est sergent-chef de la caserne de Pont-Château.

Franck est venu dans le cadre de notre travail sur les premiers secours. En classe, nous avons appris comment reconnaître et prévenir les dangers à la maison, puis, qui appeler en cas d'urgence (112, 18, 15...).

Le lieutenant nous a montré les différentes fumées en cas d'incendie, les gestes de premiers secours en cas d'arrêt cardiaque, de malaise et la PLS (Position Latérale de Sécurité). *Les CM2.*

■ Communication non-violente

Dans le cadre de son projet d'année axé sur la communication, l'École Saint-Michel de Sainte Anne sur Brivet a organisé une conférence sur la Communication Non-violente.

Une assemblée de 40 personnes a répondu à l'invitation de l'équipe enseignante. Réunis autour de Boris Misura intervenant sur le thème proposé, les parents ont pu échanger sur des problématiques telles que l'écoute positive, la clarification des besoins de personnes dans la communication, l'expression des sentiments dans la communication.



■ Citoyenneté à l'école

Dans le cadre du développement de la citoyenneté à l'école, les délégués de classe ont été reçus par le chef d'établissement. Ils ont pu exprimer leurs besoins en matériel, leurs souhaits pour l'année 2018/2019, mais également leur satisfaction de vivre à l'école Saint-Michel. Chaque enfant a pu s'exprimer en jouant pleinement leur rôle de représentant de classe.



■ Célébration de Noël

Jeudi 21 décembre, tous les enfants de l'école sont allés célébrer Noël, dans l'église de Sainte Anne. Nous avons été accueillis par Le prêtre, Jean-Marc.

Nous avons chanté et les élèves de CM2 ont lu un conte de Noël.

Ensuite, un enfant de chaque classe a apporté

un personnage pour créer une crèche. En fin de journée, chaque enfant est reparti avec un petit cadeau offert par un autre élève de l'école. Un message personnel accompagnait chaque dessin offert.



■ Intervention correspondant Ouest France

Le lundi 18 décembre 2017, M. Christophe Gautier, papa d'élèves investi depuis 17 ans à l'école St Michel, est venu nous présenter son second métier.

M. Gautier travaille au sein de la communauté de communes mais il est aussi correspondant Ouest France depuis plus de 4 ans sur les communes de Sainte Anne sur Brivet, Quilly et Campbon.

Muni de sa carte de presse, son appareil photo, son carnet et son stylo, il part à la rencontre des associations et des habitants pour recueillir un maximum d'informations.

Sa mission consiste à couvrir l'actualité locale en rédigeant des articles qu'il transmet ensuite par l'intermédiaire du logiciel PLEdit au rédacteur en chef de l'agence de St Nazaire.

M. Gautier reviendra travailler avec nous sur la construction d'un article de presse. Nous nous mettrons alors dans la peau d'un journaliste !!!

Nous avons hâte !!! Merci M. Gautier !!!

Les CM2.

■ La sophrologie à l'école

Au sein de la classe de G.S., nous pratiquons régulièrement des activités de sophrologie ludique afin d'apprendre à mieux nous concentrer, à être plus à l'écoute et plus impliqués dans les apprentissages.

Nous utilisons cette méthode sous différentes formes suivant nos besoins de recentrage. Les enfants canalisent ainsi leur énergie, développent une meilleure connaissance de leur schéma corporel et apprennent à mieux gérer leurs émotions.

En effet, cette méthode douce, simple et efficace permet de mieux se connaître, de développer son attention, sa concentration, d'explorer ses ressources et d'apprendre à les utiliser en toute harmonie. C'est un outil très apprécié par les enfants qui participe entre autres à la réussite éducative.



APE École Saint-Michel



L'APE est l'Association des Parents d'Élève de l'école Saint-Michel.

Elle est constituée de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement des événements qu'elle organise.

Ces actions permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, les bénévoles retirés permettent de participer au financement de sorties scolaires, cinéma, voyages scolaires, spectacles.

En ce début d'année, vous pourrez retrouver nos actions habituelles : ventes de gâteaux Bijou, ventes de saucissons, concours de Palets, Noël Land.

Comme chaque année, nous co-organisons en Juin la kermesse avec les membres de l'OGEC et l'équipe enseignante.

Merci à la Municipalité et à « L'Étang Se Marre » pour la mise à disposition des locaux et du matériel. Merci aux parents, aux bénévoles et à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de ces manifestations.

Cette année, l'APE soutient financièrement le projet communication, en lien avec le projet pédagogique de l'école. Cela concerne : un voyage scolaire en Provence à Fontvieille, pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 qui aura lieu en Mai. Les parents organisent plusieurs actions d'auto-financement : vente de gâteaux Bijou et de saucissons.

Les élèves de moyenne section vont également partir sur un court séjour au bord de la mer.

À ce jour notre AG n'ayant pas eu lieu, il n'y a pas eu de nouvelles élections pour l'année 2017-2018.

Suite à la démission de notre Présidente, Céline LEBRETON reprend la présidence de l'APE jusqu'à l'élection du prochain Bureau.

Présidente : LEBRETON Céline

Trésorière : BROUSSARD Émilie

Trésorière adjointe : THOBY Annabelle

Secrétaire adjointe : VAUCANT Nolwenn

Membres : GUILLOUZOUIC Mathieu, LEBAS Jonathan, COSNIER Gwen, CARBONNE Manu. Départ de : DAUFFY Stéphanie, BOURRE Noémie. Arrivée de : CUSSONNEAU Benjamin.



À vos agendas pour l'année 2017/2018 :

- 28 Avril : Concours de Palets à la Salle des Sports
- 24 Juin : Kermesse

OGEC École Saint Michel

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'École Catholique) est un groupe de parents d'élèves bénévoles qui s'occupe de la gestion administrative et financière de l'école (bâtiments, mobilier, équipement pédagogique...).

Il assure également la fonction d'employeur des personnels d'administration et de service.

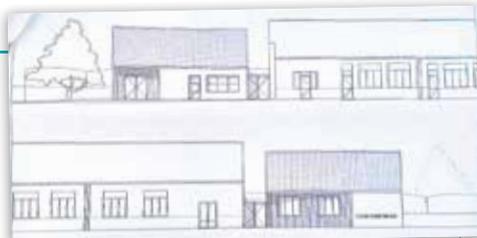
Les membres de l'OGEC en partenariat avec l'APE, les enseignants et le personnel éducatif, améliorent le quotidien des enfants. Du matériel informatique (ordinateurs et souris) a été acheté et une matinée travaux a eu lieu le 4 novembre 2017 afin d'entretenir l'école.

Projet : La construction d'une nouvelle salle et d'un local à vélos devrait débuter d'ici l'été 2018. Les membres OGEC travaillent activement sur ce projet.

Cotisations 2017/2018

Cotisation de base : 22€/mois/enfant
(assurance scolaire et frais de catéchèse/culture chrétienne inclus)

Cotisation de solidarité : 26€/mois/enfant
(tarif proposé aux familles qui, à défaut de pouvoir participer à l'organisation de travaux ou manifestations, souhaitent néanmoins apporter leur soutien à l'école et peuvent faire volontairement le choix de s'acquitter d'une cotisation plus élevée)



Composition du bureau

Président : Jean-Blaise SALOUX
Trésorière : Agnès LEGENDRE
Trésorière adjointe : Catherine NIVEAU
Secrétaire : Marlène ROCHER
Membres : Simon DERIANO
 Aude MORACCHINI
 Stéphanie GERARD

Nous remercions les membres sortants Céline BOCQUEL et Rémi BASTIDA pour le temps qu'ils ont consacré à l'association et à l'école.

Les membres de l'OGEC remercient vivement tous les parents qui soutiennent leurs actions et vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2018.

Bibliothèque « Les Pirogues »

Quelques nouvelles

Le 2^e semestre de l'année 2017 a été bien animé :



Mercredi 21 Juin a eu lieu une **heure du conte « Et si on partait à la mer ?... »**. Le temps nous a permis de faire cette animation en extérieur, sous le tilleul. Et merci aux Petits Minots qui avaient réalisé de très jolis décors. Pour clôturer en beauté cet après-midi, les enfants ont dégusté de délicieuses glaces réalisées sur place.

Du 23 Juin au 5 Juillet, une **exposition sur le Brivet** a été affichée à la bibliothèque. Ce travail a été réalisé par les enfants de GS-CP de l'école Jean de La Fontaine. Elle était enrichie par des photos de Philippe Marchand.

Du 26 Juin au 1^{er} juillet a eu lieu la **fête du papier**.

Un atelier créatif de recyclage de papier à partir de livres pilonnés a été animé par Renée.

Cet été, la bibliothèque a pu proposer aux prêts toute une valise de **documents sur la Loire-Atlantique**.

Octobre-Novembre : Les Toutes Petites Oreilles. C'est au tour des tout-petits d'avoir la primeur des animations.

Une petite tente a été installée pour que les petits puissent s'y cacher pour y bouquiner à l'abri des regards.

Mise en valeur des livres-jeux

Le mercredi 11 Octobre a eu lieu une **projection cinéma « Les petites casseroles »**

Du 20 Octobre au 8 Novembre, une malle-jeux a été placée en accès libre

Et le **9 Octobre**, s'est déroulée l'animation d'une **matinée jeux** par la ludothèque dans le cadre d'une séance RAM. Et les enfants se sont aussi régalez avec les livres.

Le **samedi 18 Novembre**, la « Compagnie Caravane » est venue présenter un **spectacle : « Comptines pour doigts et menottes »**.

Le **samedi 25 Novembre : atelier Doudou**, animé par l'association

Vendredi 22 Décembre à 18h30 : heure du conte avec une veillée pyjama.

Petit rappel : tous les samedis matin de 10h à 11h, un café est proposé à tous ceux qui le désirent, ceci dans un souhait d'échanges et de convivialité.

Autres infos : L'Assemblée Générale aura lieu le Mercredi 21 Février à 19h.

Le **samedi 24 Mars** se déroulera **La Magie des Mots** qui aura pour thème « Les contes du monde »



Sécurité dans les transports scolaires

Il y a quelques années, le Département a doté tous les scolaires qui empruntaient ce moyen de transport d'un gilet fluo afin d'améliorer la visibilité des utilisateurs et donc leur Sécurité, sur les trajets Domicile-Arrêt de bus, le matin et le soir.

Mais pour que son efficacité soit avérée, il faut que ce gilet soit porté !

Régulièrement et trop souvent, le service des Transports Scolaires nous signale la réticence de certains à mettre cette protection. Parce que les actions préventives sont les plus efficaces dans le domaine de la sécurité ; je vous invite de nouveau à expliquer à vos enfants l'importance du respect de cette consigne.

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE CHACUN ET PAS SEULEMENT DES AUTRES.

Joël Beaugeard - Référent Transports Scolaires

Ateliers rénovation énergétique

« Rénover pour vivre mieux »

Gratuit et ouvert à tous

Entreprendre des travaux dans son logement est souvent la source de nombreuses questions, craintes et appréhensions.

C'est pourquoi beaucoup choisissent de repousser ces travaux, au détriment de la facture énergétique, du confort et parfois même de sa santé... L'atelier « rénover pour vivre mieux » animé par l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine vous propose de répondre collectivement à vos questions, de lever vos doutes et de mieux comprendre le

fonctionnement de votre logement.

Quels sont les travaux les plus pertinents ? Quel budget prévoir ? Quels sont les matériaux que l'on peut utiliser ? Quels sont les bénéfices à attendre de ces travaux ?

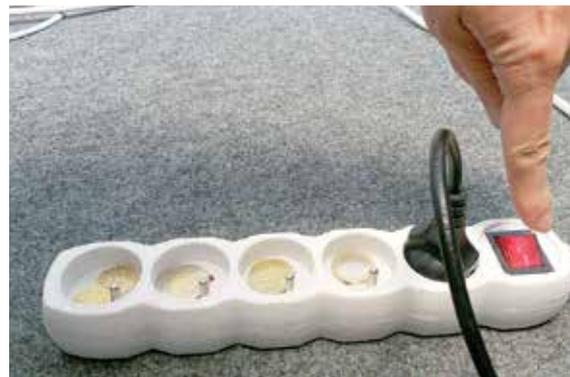
Autant de questions auxquelles nous pouvons répondre durant des ateliers qui seront gratuits et ouverts à tous.



Ateliers éco-gestes

« Réduire sa facture d'énergie sans investir »

Tout le monde n'a pas la possibilité de faire des travaux, mais tout le monde peut agir sur sa facture énergétique ! Au quotidien, nous avons la main sur de nombreux appareils (électroménager, électroniques, eau chaude, chauffage...) et donc le pouvoir de maîtriser ses dépenses ! L'atelier éco-gestes animé par l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine vous dévoilera les secrets de votre frigo, votre ballon d'eau chaude... Enfin ces rencontres seront aussi l'occasion de comprendre sa facture d'électricité et de gaz !



Ces ateliers sont co-financés par l'Union Européenne via le programme LEADER et la Communauté de communes.

Liste des associations brivetaines

« Aînés Brivetains »

Président : M. François LEGENTILHOMME
21, La Morandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.82.33.11.05

« L'Amicale Laïque »

Présidente : M^{me} Jannick GUY
13, La Gouërie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.09.53.21.62

« APE Saint Michel »

Présidente : M^{me} Céline LEBRETON
Trellan
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.30.59.29.60

« Artisans Commerçants »

Président : M. Jean-Philippe GLOTIN
Secrétaire : M. Stéphane BOUILLENNEC
Tél. : 06.23.56.01.22

« Arts et loisirs du Brivet »

Présidente : M^{me} Françoise CRAMPON
15, Bécigneul
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.29.95

« AS Brivet Football »

Président : M. Stéphane PADIOLEAU
21 bis, Rue du Bois Joli
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.91.86.46

Correspondant pour Ste Anne :

M. Yvon GERARD
31, La Maigrerie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.22.98

« Association des donneurs de sang »

Présidente : M^{me} Céline POIROUX
20, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.98.37.07.11

Association Fées des Projets

Présidente : M^{me} Marie JOSSO
2, La Grandville
44160 Sainte Anne sur Brivet
Tél. : 06.63.26.85.36.

« Association historique brivetaine »

Présidente : M^{me} Brigitte OHEIX
16, Trelland
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« Attelages et traditions »

Présidente : M^{me} Ghislaine CAILLON
16, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.08.49

« Badminton Sport Loisir »

Président : M. Denis MARANDON
7, Saint Lomer
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.61.65.36.90

« Basket Club du Brivet »

Présidente : M^{me} Barbara CAILLON
Trellan
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.61.47.86.54

« FCPE »

Présidente : M^{me} Auriane SALLIOU
21, Hessin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

« Le Caillou qui Fâche »

Membre : M^{me} Malika ZERMANE
Terre Neuve
44750 CAMPBON

« L'Étang se marre »

Président : M. Jean-François LATOUCHE
6, Crandelais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.29.57.27.38

« L'Éveil du Brivet »

Président : M. Jean-Marc COUERON
Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

« Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de La Fontaine »

Présidente : M^{me} Claire SEQUELA
38, Les Haies
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

« Miniminots »

Secrétaire : M^{me} Stéphanie LE GUENNEC
4, Place du Commerce
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.70.34.01

« OGEC Saint Michel »

Président : M. Jean Blaise SALOUX
39, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Président : M. Jean-Paul GLOTIN
20, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.18.49

« Rock en Brivet »

Président : M. Xavier FOUQUET
80, Route du Chêne
44530 SEVERAC

« Société de chasse »

Président : M. Patrick DELOURME
8, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« Tennis de Table »

Président : M. Denis FATIN
La Catée
44460 FEGREAC
Tél. : 02.40.70.43.11

« Tennis SAB »

Président : M. Nicolas JOSSO
2, La Grandville
44160 Sainte Anne sur Brivet
Tél. : 06.48.62.27.36.

« UNC »

Président : M. Marcel GERAY
6, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.12.91

« VTT Brivetain »

Président : M. Cédric BIVAUD
47, Le Perrin
44160 STE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.26.56.11.18

« Wu Ming »

Présidente : M^{me} Adina KOVACS
35, Place du commerce
Tél. : 06.75.21.90.38

Message aux associations : si les informations suivantes ne sont pas actualisées, merci de transmettre en mairie les informations à communiquer. Nous ne prendrons pas l'initiative de communiquer votre adresse et numéro de téléphone sans votre accord.

L'Étang Se Marre

Le 26 août 2017, vous avez été nombreux à pouvoir voyager à travers les nations celtiques à l'étang de la Couëronnais pour la quinzième édition. En effet, le Bagad de la Turballe a animé la première partie de soirée aux sons de bombardes, binious, cornemuses et tambour. Vos papilles ont pu déguster le cochon grillé et son far breton. Les 550 tickets se sont vendus très vite, victimes de leur succès, ainsi que les frites, saucisses, chichis et cette année en accord avec le thème, les crêpes et galettes. La soirée s'est poursuivie avec l'animation du DJ ainsi que le feu d'artifice, accompagné du Bagad.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, sans qui cette fête ne serait pas possible.

Tous en selle pour le 25 août 2018 !

Nous vous retrouverons autour du thème du vélo lors de la prochaine fête.

D'ici là, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 !



MATÉRIEL DE LOCATION	Qté dispo	Tarif unité	Caution
Banc pied pliable lg 2,10m x 0,25m	107	0,50 €	
Table pied pliable lg 2,10m x 0,80m (8 pers)	37	1,00 €	
Table pied pliable lg 2,10m x 0,60m (8 pers)	18	1,00 €	
Plateau lg 3m x 0,60m (10 pers)	25	0,50 €	
Tréteau bois pliable	90	0,25 €	
Chapiteau 4m x 4m	2	30,00 €	400 €
Chapiteau 6m x 4m	1	50,00 €	800 €
Chapiteau 8m x 5m avec côtés transparents amovibles et éclairage (sur remorque) ⁽¹⁾	1	70,00 €	1 000 €
Chapiteau 12m x 6m avec côtés transparents amovibles et éclairage (sur remorque) ⁽¹⁾	1	100,00 €	1 000 €
Vidéoprojecteur LED	1	30,00 €	300 €
Percolateur 80 tasses	5	10,00 €	
Bouilloire 30 litres	1	10,00 €	
Lot de 4 Thermos 1 litre	2	5,00 €	
Friteuse électrique 8 litres	1	10,00 €	
Friteuse gaz butane 16 litres 6300W ⁽²⁾	1	30,00 €	200 €
Friteuse gaz butane 2x16 litres 2x6300W ⁽²⁾	2	80,00 €	1 000 €
Trépied 3 brûleurs butane	9	5,00 €	
Réfrigérateur table top	2	10,00 €	80 €
Luminaire fluo étanche 1x36w	24	1,00 €	
Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux/fourchettes ⁽³⁾	6	10,00 €	100 €
Lot de 6 pichets en verre de 1L	2	6,00 €	
Remorque réfrigérée de 4m ³ avec étagère (500kg) ⁽¹⁾	1	80,00 €	2 000 €

Nouveauté : 2 stands parapluie 6m x 4m sont disponibles pour les fêtes de villages

(1) Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport.

(2) Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris)

(3) la vaisselle doit être rendue propre (3€ le couvert manquant ou cassé)

La caution est un chèque non encaissé.

L'Étang se marre décline toute responsabilité lors de l'utilisation et du transport du matériel loué

Pour toute réservation, merci d'appeler ou envoyer un mail :

Tél. 06 52 45 01 93 - locmatesm44@hotmail.fr

 L'Étang se marre

Intercommunes

La première édition des intercommunes s'est déroulée le 10 juin 2017 opposant Quilly à Sainte Anne sur leurs terres.

Une quarantaine de personnes par commune s'affronte sur des jeux d'antan tout au long d'une journée. Cette confrontation amicale et ludique se déroule durant une succession d'activités, défis en tous genres et fil rouge. Joie et bonne humeur motivent les équipes sans oublier l'enjeu du challenge constant entre habitants des deux communes.

Le 2 juin 2018, la deuxième édition se déroulera à Sainte Anne sur Brivet, à l'étang de la Couëronnais et Sainte Anne sur Brivet fera son maximum pour conserver son titre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour participer à ces festivités !!! Les informations seront communiquées par voie de presse.



Association Artisans Commerçants Brivetais



C'est sous les couleurs du Brésil que la seconde édition de notre Foire Brivetaise s'est déroulée les 8 et 9 octobre 2016 au Centre sportif de Sainte Anne.

Aux 53 exposants et à son pôle de formations, CHIQUITO Del Sol s'est joint pour offrir aux visiteurs les couleurs et les rythmes de Rio 2016.

Un grand merci à la municipalité, ainsi qu'aux bénévoles et partenaires qui ont largement contribué à la réussite de ces deux jours.

En 2017, c'est la commune de Drefféac qui a organisé, début octobre, sa première foire exposition. Nos deux communes ont créé un partenariat afin d'organiser une année sur deux leur Foire Exposition.

L'AACB aura donc grand plaisir à vous retrouver les 29 et 30 sept. 2018.

L'AACB vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2018.



Association Culturelle et Historique Brivetaise



(sur les photos manquent Ghislaine et Christiane)

Toute une équipe est mobilisée et se retrouve tous les lundis après-midi pour préparer dignement la célébration du centenaire de l'armistice et pour que les Brivetais se souviennent de nos soldats « Morts pour la France » il y a 100 ans.

(Édition d'une brochure, exposition, veillées lectures de lettres de soldats).

« ILS N'ÉTAIENT PAS NÉS POUR ÊTRE DES HÉROS...
ILS ONT DROIT POUR L'ÉTERNITÉ À NOTRE RECONNAISSANCE ET À NOTRE RESPECT... »

Mme Liliane SCHLEGEL, Présidente du Souvenir Français



Exposition réalisée au cours du mois de Novembre, à la chapelle SAINTE ANNE à la mémoire des soldats de SAINTE-ANNE-DE-CAMPBON morts pour la France en 1917.

UNC

Après le 11 novembre, nous avons la commémoration du 5 décembre ; elle concerne les Morts pour la France en Algérie, Tunisie et Maroc ainsi que ceux des OPEX (Opérations Extérieures).

Il y a seulement 4 lieux dans le Département pour ces commémorations : Ancenis - Châteaubriant - Nantes et St Nazaire. Depuis 2003, 70 à 80 drapeaux des communes et villes de l'arrondissement se retrouvent, près de la sous-préfecture ; accompagnés de délégations. Sainte Anne sur Brivet est représentée tous les ans par le Drapeau de l'UNC et 4 membres de l'association.

Ci-CONTRE le discours prononcé par le Président de l'UNC 44 à St Nazaire ; seul jour et lieu où les anciens d'AFN ont le droit de retracer cette période tragique de l'histoire. Nous le proposons aux lecteurs du bulletin municipal :

Ils étaient des instituteurs, le FLN les a tués parce qu'ils incarnaient la France dans les Aurès.

Ils étaient des appelés, morts en combattant les rebelles.

Ils étaient des appelés, victimes d'une embuscade dans le Djebel.

Jean Claude, un pied noir, chef d'une section administrative spécialisée, a été abattu parce qu'il apportait la paix, l'instruction et la prospérité dans plusieurs villages de sa terre natale.

Walter, un ancien d'Indochine, a été fauché par une rafale en montant à l'assaut d'une mitrailleuse.

Pierre est tombé en se portant au secours d'un harki blessé.

Il s'appelait Amed Ben Mohamed, ce sergent des tirailleurs avait combattu à Cassino et pour la libération de la France, l'explosion d'une bombe la déchiquetée.

Il s'appelait Kader, c'est l'un des 60 000 harkis massacrés parce qu'ils avaient servi la France.

Il s'appelait Ali, né de l'amour partagé d'une Algérienne et d'un Européen mort au combat, il a été tué à sept ans en 1962 parce qu'il était le fils d'un étranger.



Voici nos rendez-vous pour le 1^{er} semestre

- **AG**, réunion de secteur et AG départementale (début février)
- **Jeux de boules inter associations**
- **Commémoration du 8 Mai**
- UNC du secteur, ouverts également aux Aînés
- 20 Avril à Crossac | 4 Mai à Pont-Château |
- 25 Mai à Sainte Anne sur Brivet | 15 Juin à Drefféac

Extraits du mot du maire du 11 Novembre 2017

En ce Samedi 11 novembre 2017, nous sommes réunis devant les tables mémoriales de notre commune pour célébrer le 99^{ème} Anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Sainte Anne de Campbon, le nom de notre commune à l'époque, comptait déjà 80 morts pour la plupart cultivateurs, laboureurs, meuniers... Il y a 99 ans, un lundi à 11 heures dans toutes les églises de France, les cloches sonnaient à pleine volée, dans les tranchées, les clairons s'empressaient de sonner le cessez-le-feu, tandis que la Marseillaise retentissait du fond des poumons des Poilus. Ces derniers, épuisés par quatre années d'une guerre sans nom, assistaient à l'acte final d'un cataclysme de portée mondiale gravé dans l'histoire de l'humanité. (...)

Il y a cent ans en avril 1917, les États Unis d'Amérique déclarent la guerre à l'Allemagne et très vite Saint

Nazaire devient le port stratégique le plus important du corps expéditionnaire américain en hommes et en matériel. L'intervention de la toute jeune et puissante armée américaine fut déterminante pour la victoire finale de 1918. Ce sera aussi pour notre pays l'ouverture d'un mode vie bien étrange pour nos campagnes et nos villages : les Français swinguent au son du jazz des noirs américains, mâchent du chewing-gum. Mai 1917, c'est l'échec de l'offensive du Chemin des Dames : plus de 100 000 morts en quelques semaines. Cette erreur stratégique de l'état-major est sans doute responsable de la prolongation du conflit peut-être d'une année. Le mouvement social devient très important en France et en Allemagne. De violentes mutineries éclatent sur le front et quelques centaines d'hommes furent fusillés pour l'exemple. Faut-il rappeler que la France fut le seul pays incriminé

dans le conflit dans lequel il était strictement interdit de publier les pertes ? Octobre et Novembre 1917 : Lénine et les bolcheviques s'emparent du pouvoir en Russie, ce qui entraîne de facto un armistice durable à partir de décembre 1917 sur le front de l'est. (...)

Il y a 99 ans, nos soldats sont sortis anéantis de ce conflit, brisés, mutilés quand ils n'ont pas péri au champ d'honneur. La guerre « moderne » venait de dévoiler son visage : les mitrailleuses, l'artillerie lourde et les armes chimiques. Et les hommes, eux, découvraient une horreur indescriptible : les tranchées, les corps enchevêtrés, les odeurs pestilentielles, les blessés mourant lentement, seuls, dans la boue, au milieu des rats...

Sur huit millions de mobilisés entre 1914 et 1918, plus de deux millions de jeunes hommes ne revirent jamais le clocher de leur village

natal. Plus de quatre millions subirent de graves blessures. (...)

Pour conclure je vous invite à rendre un hommage solennel à toutes les victimes de la guerre 14-18 et en particulier à toutes celles inscrites sur les tables mémoriales de Sainte Anne sur Brivet, notre commune.

Que notre pitié soit portée par cette supplique de Maurice Genevois écrivain de l'époque.

« Pitié pour nos soldats qui sont morts ! Pitié pour nous vivants qui étions auprès d'eux, pour nous qui nous battons demain, nous qui mourrons, nous qui souffrirons dans nos chairs mutilées ! Pitié pour nous tous, forçats de la guerre qui n'avions pas voulu cela, pitié pour nous tous qui étions des hommes, et qui désespérons de jamais le redevenir ».

A.S. du Brivet Football

Membres du bureau : Padioleau Stéphane (Président), Vinet Raymond (Trésorier), Recoules Gabrielle (Secrétaire), Coste Olivier, Lemarié Sylvain, Fauveau Ludovic, Rajalu Bertrand, Corbé Ludovic, Morand Benoit, Phalon Guillaume, Sylvestre Benoit, Orain Matthieu, Ravard David, Robion Mickael, Gautier Christophe, Corbé Gaëlle et Gattepaille Tony.

Représentants Équipe loisirs : Havard Édouard et Miault Bruno. Chaque commission est autonome et les décisions sont prises dans ces instances.

Responsable du comité de gestion : Gérard Yvon.

Commission Achat : Macé Romain et Bonnaud Thomas.

Commission loto : Coste Olivier.

Commission Tournoi : Coste Olivier

Commission Jeunes : Fauveau Ludovic.

Commission sponsoring : Rajalu Bertrand.

Relation Groupement : Havard Regis et Dano Anthony

Commission « Avenir Club » : Gérard Yvon.

Relation Mairie : Gérard Yvon pour Ste Anne et Recoules Gabrielle pour Quilly.

Le club a renouvelé les maillots de jeunes, 4 jeux ont été achetés grâce à l'aide de sponsors (Entreprises : JMA, Transport Pajot, Go Interim et également les associations des Aînés Ruraux de Sainte Anne et de Quilly en partenariat intergénérationnel). L'ASB les remercie pour cette aide financière. Il nous reste à renouveler les autres équipes jeunes pour 50 maillots et notre club est toujours en recherche de nouveaux sponsors.

Nous avons également mis un accent particulier en recrutant un entraîneur senior Jérémy Faucheur, ancien entraîneur des U19 Élite du Saint-Nazaire AF, et deux entraîneurs pour le groupement de jeunes, essentiels pour l'avenir du club. Aujourd'hui, Romain Dagonneau et Michel Pluchon Diplômés d'Etat, et des bénévoles le mercredi après-midi, assurent l'encadrement des jeunes.

Classements des équipes à mi novembre :

Seniors A 2^{ème} Division District *** : 5^{ème} sur 12

Seniors B 4^{ème} Division District *** : 3^{ème} sur 12

Seniors C 5^{ème} division *** : 4^{ème} sur 12

Équipe Loisirs du club : Une vingtaine de joueurs participe à des matchs amicaux le vendredi soir à 21h, contre des équipes loisirs des environs, dans une très bonne ambiance (pas de championnat).

À la lecture de tous ces classements et résultats, (que vous pouvez suivre sur le site internet officiel du club « brivet.footeo.com » à tout moment et pour le groupement sur le site « gjcampbon.footeo.com »), le bilan est à la satisfaction générale. L'ambiance au club est bonne, le groupement de jeunes avec Campbon Launay Brivet Guenrouët engendre beaucoup d'espoir pour la pérennité de l'ASBRIVET FOOTBALL.



Pour compléter ce bilan sportif, n'oublions pas de citer les débutants, poussins et benjamins (U6 à U13), qui évoluent le samedi, lors de plateaux organisés par les différents clubs.

L'école de foot, patronnée par Ludovic Fauveau aidé de bénévoles du club, représente un nombre important de « jeunes footballeurs en herbe » et laisse présager de futurs bons joueurs pour évoluer plus tard dans les équipes supérieures du club.

L'association de joueurs, de dirigeants, de bénévoles, d'éducateurs et d'entraîneurs et arbitres du club est un tout et si un de ces rouages devient défaillant, le club peut en pâtir.

Heureusement, l'A.S. BRIVET FOOTBALL peut s'enorgueillir d'une grande stabilité, remercions au passage tous ces hommes ou femmes de l'ombre, du simple dirigeant aux parents investis dans la vie du club.

Si vous souhaitez rejoindre notre club comme dirigeant, arbitre ou inscrire vos enfants (garçons mais filles également) vous pouvez contacter **Stéphane PADIOLEAU** (Président) :
steph.padioleau@gmail.com - **06 71 32 86 68**

Contact secrétariat :

Gabrielle Recoules - 11, le Pont Aux Meuniers - 44750 QUILLY
recoules.gabrielle@orange.fr

Dates à noter dans vos agendas pour 2018 :

- **Lotos** : le 22 août et 29 août 2018 à la Salle Polyvalente de Quilly
- **Tournoi en salle U13** : 03 Mars 2018 à la salle des sports de Ste Anne sur Brivet
- **Tournoi U9 et U11 en extérieur** : 28 Avril 2018 au Stade Municipal de Ste Anne sur Brivet
- **Tournoi de Sixte Seniors** : 10 mai 2018 au Stade Henri Rousseau à Quilly
- **Tournoi Cantonal** : 03 juin 2018 à la Chapelle-Launay
- **Assemblée Générale** de l'Association Sportive du Brivet : vendredi 1^{er} juin 2018

Le club vous adresse ses meilleurs vœux de Bonheur pour cette année 2018 et remercie tous ceux qui œuvrent pour le devenir du club.

Badminton Sport Loisir



Vous recherchez....

- un sport complet de la tête au pied ?
- un endroit pour vous défouler en toute simplicité ?
- un lieu unique où le sport et la détente ne font qu'un ?

Ne cherchez plus !

L'Espace Badminton de Ste Anne est fait pour vous !

Venez pratiquer...

- au gré de votre envie,
- à votre rythme,
- un sport accessible à tous digne d'une séance de cardio-training musculature, alliant souplesse, endurance, équilibre, rapidité, coordination, vision dans l'espace.
- pour moins de 3€ / mois, (adhésion fixée à 30€/an)

Une équipe tendance, dynamique et expérimentée est là pour vous accueillir tous les jeudis soir à 20h à la salle (un créneau est également ouvert le mardi à 21h.)

Cette année, près de 40 adhérents ont envahi les terrains (7 au total) donnant au club une vraie dynamique !



Cette saison sera ponctuée par des rencontres amicales, le championnat loisir, des moments de convivialités (repas de fin d'année, galette des rois), et différents tournois ouverts à tous (téléthon, tournoi des 3 raquettes, tournoi de fin d'année)

La Team Badminton Sport Loisir vous souhaite une bonne année 2018.

Renseignements : 06 61 65 36 90 marandondenis@gmail.com

Essais sans engagement et inscription le jeudi soir tout au long de l'année.

TSA sur Brivet

La saison a débuté comme d'habitude avec notre incontournable «vide-greniers», coorganisé avec l'Amicale Laïque. Cette année, pour la première fois en 20 ans, la journée fut gâchée par la pluie.

Nous avons donc dû lancer un nouveau projet pour cette saison : la vente de jus de pommes. Les membres du club ont ainsi pu effectuer toutes les étapes de la fabrication : de la cueillette au verger à la conduite de la ligne de production. Nous avons ainsi pu réaliser et vendre plus de 1000 bouteilles de cette première cuvée.



Côté championnat, nous avons engagé en seniors 3 équipes hommes et 2 équipes femmes, ainsi que 3 équipes jeunes.

Le nombre de licenciés reste stable depuis quelques années avec 71 inscriptions, mais avec une hausse de fréquentation des entraînements. Nous avons donc ouvert un créneau supplémentaire le samedi de 12h à 13h afin de garantir le service donné à nos licenciés.

Calendrier :

19 janvier : **Galette des Rois**

Date à définir pendant les vacances scolaires : **Plateau jeunes**

Du 17 mai au 10 juin : **Tournoi interne**

Date à définir en octobre 2018 : **AG**

16 juin : **Tournoi des 3 Raquettes**

2 septembre : **Vide-Greniers**

Le bureau :

Président : Nicolas JOSSO

Vice-président : Yann LE GOFF

Trésorière : Marie JOSSO

Secrétaire inscriptions : Estelle BROUSSEAU

Secrétaire adjointe : Anne HAVARD

Responsable jeunes et compétition, Juge Arbitre : Brice DELANOE

Membres : Florian CERTAIN, Laurence COUERON, Thérèse GERARD, Nadège MOREAU, Noëlle SAMSON.

Contact inscriptions :

Estelle **06 88 12 04 29**

tsasurbrivet@gmail.com





Basket

Le Basket Club du Brivet a engagé cette année 6 équipes : mini-poussines, mini-poussins, benjamines, minimes 1^{ère} année et 2^{ème} année et juniors. Nous comptons une soixantaine de licenciés.

Les minimes 2^{ème} année engagée en D1 et 2^{ème} de leur catégorie sont sélectionnées en Elite sur la 2^{nde} phase du championnat. Le match de 8^{ème} de finale coupe de Loire Atlantique aura lieu le 24 février à 16 h : BCB – Nort Saffré Les Touches.

L'équipe junior en D2 finit 4^{ème} avec nos fidèles joueuses qui sont là depuis la reprise du club.

Cette année nous avons organisé une vente de viennoiseries, nous vous remercions pour votre participation ainsi que la boulangerie (Daniel et Isabelle).

Les licenciés et leur famille sont invités courant janvier à la traditionnelle galette des rois.

Nous comptons sur vous pour venir les encourager lors des prochains matchs et venez nous rencontrer sur notre page Facebook.

Pour plus d'informations ou nous rejoindre basketclubdubrivet@gmail.com



L'Éveil du Brivet

L'Éveil du Brivet intervient pour les cérémonies telles que le 8 mai et 11 novembre et la kermesse de l'école privée.

Dernièrement, nous avons joué à Donges pour la parade de Noël et à Sainte Anne lors de Noël land.

Nous répétons en moyenne une fois par semaine et l'association se compose de cuivres et tambours. Si vous voulez nous rejoindre,

contactez Jean-Marc Couëron, président de l'association au 02 40 66 93 22.



Tennis de Table

Le club de Tennis de Table du Brivet compte actuellement un effectif en légère augmentation. Nous observons une hausse des jeunes licenciés en formule loisirs et championnat.

Sur le plan sportif, cette fin de première phase se conclut par l'accomplissement des objectifs fixés des équipes engagées, c'est-à-dire le maintien des 2 équipes seniors. En ce qui concerne les 2 équipes jeunes, une équipe de cadets accède à la montée au niveau supérieur.

Un déplacement à Hennebont a été organisé au sein du club comptant 18 licenciés pour assister à une rencontre de phase de poule de la Ligue des Champions Européenne contre Borussia Düsseldorf. Celle-ci a ravi tous les participants et motivé les jeunes.

Pour tous renseignements et inscriptions en formule loisir ou championnat, vous pouvez contacter **Denis FATIN** au **06 78 50 02 05** ou sur le site internet www.ttbrivet.fr

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!

Le club du Tennis de Table du Brivet vous souhaite une heureuse année 2018.

VTT Brivetaïn

Du nouveau sur le circuit permanent



Comme chaque année avec l'arrivée du printemps et la végétation qui repart, les membres du club échangent pour quelques heures le VTT contre la débroussailleuse afin de nettoyer le circuit.

Cette année des travaux supplémentaires ont été effectués pour améliorer le balisage du circuit. Désormais des panneaux indiquent les zones marécageuses qui ne sont pas praticables l'hiver et orientent le randonneur vers un autre itinéraire pour terminer le circuit. Ces modifications seront sûrement très appréciées par les personnes étrangères à la commune qui étaient obligées de rebrousser chemin devant un marais copieusement arrosé.

Toujours sur le circuit permanent, un pont a été construit dans le bois de Pocazet afin de remplacer l'ancien emporté par une crue. Celui-ci a été relevé et réalisé avec des traverses de chemin de fer, nous espérons qu'il résistera mieux aux intempéries.



Des cartes du circuit sont disponibles en mairie, vous pouvez également les télécharger sur le site du club : vtt-brivetaïn.com. Vous y trouverez également de nombreuses informations sur le club et sur le VTT en général.

Contacts club : Stéphane Fleury - 02 40 91 84 09
Pierre-Yves Jagot - 02 40 63 00 23



Poser pour la photo a permis d'éprouver la résistance de l'édifice. Les futurs utilisateurs n'auront plus la moindre hésitation avant de franchir le pont...

La randonnée VTT et pédestre, « la Brivetaïne » a eu lieu le 2 juillet.

La météo n'a pas été capricieuse, et l'ensemble des participants qui étaient près de 700, ont pu profiter pleinement des différents circuits proposés. Pour cette année 2018, rendez-vous le 1^{er} juillet à tous nos amis randonneurs, et ce sera déjà la 20^e édition.

Pour la sortie 2017 du club, le dernier week-end de septembre, on a pris le bateau départ de Quiberon, arrivée à Palais Belle-Île-en-Mer. Nous avons réservé un gîte communal à Bangor. Tout le monde se rappellera des magnifiques points de vue de la côte sauvage et des mémorables soirées avec tous ces bons moments partagés.

Au nom de tous les membres de l'association nous tenons à remercier notre Président Cédric Bivaud. Car depuis maintenant 4 ans il n'a pas cessé de faire évoluer le club, et de participer à son bon fonctionnement. Il passe le flambeau à Jérôme Judic, et nous lui souhaitons une très bonne présidence.

Pour cette année 2018, si votre principale résolution est de faire du sport, pourquoi ne pas essayer le VTT ?

Un contact avec la nature, un circuit permanent praticable toute l'année (hors période de chasse), des randonnées organisées chaque dimanche, le tout dans une ambiance conviviale et amicale.

Une nouvelle commande d'équipements est en cours. Pour les adhérents, si vous avez un besoin de cuissards ou de maillots pour pratiquer votre sport aux couleurs du club, n'hésitez pas à contacter l'association.

Contacts Jérôme Judic : 06 67 02 46 99, Cédric Bivaud : 06 26 56 11 18, Pierre-Yves Jagot 06 88 78 61 91 - www.vtt-brivetaïn.com



Association Arts et loisirs du Brivet

- **Téléthon :** 1400 € récoltés au profit du Téléthon lors des randonnées organisées le 02/12/17 par Arts et Loisirs du Brivet et les Aînés Brivetaïns. Nous remercions les bénévoles et les participants à cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale (113 randonneurs pour les 3 circuits). Nous envisageons de reconduire celle-ci l'année prochaine.
- **La marche douce** de 5 à 6 km le lundi à 14h a bien démarré, un petit groupe s'est formé, si vous êtes intéressé, rendez-vous au parking devant la mairie.
- Valérie donne des **cours de yoga** le mercredi à 11h30 et 18h30, il reste des places, si vous voulez faire un essai, n'hésitez pas à venir aux heures indiquées.
- Le mardi 17 avril 2018 : **Rando Crêpes** : inscriptions avant le départ prévu à 18h.
- En juin 2018, une **randonnée de 2 jours sera organisée à Moëlan sur Mer**.

Si vous désirez faire partie de notre association, contactez notre présidente Françoise CRAMPON au 02 40 88 29 95. **Nous vous souhaitons à tous une bonne année avec beaucoup de loisirs !**



La MAM LES MINIMINOTS

Maison d'Assistantes Maternelles.

Elle regroupe 3 professionnelles de la petite enfance à votre service.

Les enfants peuvent être accueillis de 1 mois à 4 ans, de 7h à 19h en temps complet ou partiel.

De nombreuses activités sont proposées tout au long de la semaine : activités d'éveil, bibliothèque, atelier cuisine (découverte des aliments), atelier bricolage et découverte des textures, motricité, atelier musique.

Ponctuellement, des intervenants extérieurs (musique, contes...) et des sorties (verger, marché, pique-nique...) sont proposés.

La MAM applique une démarche bio (entretien, alimentation...)

Bonne année 2018 à tous les enfants ainsi qu'à leur famille. À bientôt !

MAM LES MINIMINOTS
4, Place du Commerce
44160 Sainte Anne sur Brivet
02 40 70 34 01



MAPAMTON

MAPAMTON est une association à but non lucratif loi 1901 qui a pour objet d'apporter un soutien matériel et logistique aux habitants du village de MAPAMTON situé dans la région Centre du Cameroun en pleine forêt équatoriale.



Lors d'un voyage entre voisins au sein de cette localité en février 2017, une amitié est née. Nous avons été touchés par le quotidien des villageois et de leurs enfants. De retour en France, nous est venue l'idée de créer cette association. Notre premier projet concerne l'école primaire du village. Il s'agit d'équiper les 200 enfants de cette école du matériel pédagogique nécessaire à leur scolarité (cahiers, crayons...).

Dans un premier temps, nous avons pensé que nos enfants pouvaient être sensibilisés par ce projet et nous tenons à remercier tout particulièrement les écoles de la commune (Saint-Michel et Jean de La Fontaine) pour leur écoute et soutien dans cette opération. De manière solidaire, nos petits écoliers sont invités à remettre à leurs enseignants des cahiers, stylos et autres crayons de bois.

Pour atteindre notre objectif, nous comptons sur la solidarité de tous et de la vôtre en particulier, afin de leur apporter ces fournitures lors d'un prochain voyage prévu en février 2019.

Si vous aussi, vous souhaitez soutenir notre association et aidez ces enfants, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Nous nous tenons à votre entière disposition pour toutes informations. (PS : Les dons financiers entraînant une déduction fiscale sont aussi acceptés.)

Les membres de l'association vous remercient et vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

06 72 22 53 71 - mapamton@yahoo.com

Alexandra CHATEAU - Matthieu GUILLOUZOUIC - Franck LEGENTILHOMME - Séverine LOYER - Gilbert UM - Nolwenn VAUCANT

Don Du Sang

Nouvelle année, nouvelle résolution !!!

La nouvelle année fait souvent place à de bonnes résolutions, pourquoi pas celle de donner votre sang ?

Seul, en famille, entre collègues ou entre amis, prenez dès aujourd'hui le temps de donner : un don de sang ne dure qu'une heure !

Lors de la collecte du mois d'octobre, nous avons connu une baisse des donneurs.

C'est pourquoi, il faut rester mobiliser.

À l'approche de l'hiver, saison traditionnellement marquée par les épidémies saisonnières, les donneurs de sang sont moins disponibles et les collectes connaissent généralement une baisse de fréquentation. C'est pourquoi, nous devons continuer à tous nous mobiliser en faveur du don de sang parce que c'est un geste solidaire et citoyen.

Nous aimerions attirer plus de donneurs à nos collectes, nous avons donc créé une page  **don du sang sainte anne sur brivet-quilly.**

N'hésitez pas à la consulter, vous trouverez beaucoup d'informations sur le don de sang.

Le don de sang est un geste si simple et pourtant si précieux.

Il est primordial de continuer à sensibiliser de nouveaux donneurs et donneuses dans notre commune.

Nous encourageons chacun à sensibiliser son entourage : parents, famille, amis ; et à inviter l'un de ses proches lors d'un prochain don de sang.



Nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines collectes !!!

CALENDRIER 2018, QUILLY, salle polyvalente

- vendredi 19 janvier : assemblée générale
- dimanche 8 avril : loto

COLLECTES DE SANG 2018 - Salle polyvalente de Quilly de 16h30 à 19h30

- jeudi 24 mai
- jeudi 26 juillet
- lundi 24 septembre
- vendredi 23 novembre

Contact : 06 98 37 07 11 - adsb44.steannesurbrivet@orange.fr

 **don du sang Sainte Anne sur Brivet-Quilly**

Partage Bretagne Côte d'Ivoire

L'association Partage Bretagne Côte d'Ivoire a vécu un moment fort et inattendu, courant octobre dernier. Les 9 et 10 de ce mois, nous avons eu le plaisir d'accueillir Serge Agbo Bakpan, directeur de l'orphelinat de Ouidah au Bénin et sa femme Rolande.



Invités par la coopérative « Poulets de Janzé » qui aide aussi l'orphelinat avec l'association partenaire « Espoir d'Enfants », nous avons pu bénéficier de leur présence durant 2 jours. Serge et Rolande ont visité toutes les écoles en partenariat avec l'orphelinat : St Laurent sur Oust, St Congard dans le Morbihan ; Guenrouët, Plessé et l'école Jean de La

Fontaine à Ste Anne. Partout, les enfants se sont montrés enthousiastes, posant de nombreuses questions, demandant des nouvelles de Vincent, le petit, trouvé sur la route, à qui l'on a donné un nom, un âge. Il ne parlait pas, n'entendait pas et nous venons de l'inscrire dans une école de sourds-muets. Ils se sont inquiétés de Dieu merci, l'éducateur spécialisé : les enfants l'aiment-ils bien? Revient-il cette année ? Eh ! non ! Il passe un concours en décembre pour devenir fonctionnaire et est remplacé par Judaël, un assistant social. Il y a très peu d'éducateurs spécialisés dans le pays. Les écoles n'existent que depuis quelques années, voilà pourquoi nous soutenons Marie-Stéphanie qui vient d'entrer en 1^{ère} année de formation, dans une école tenue par des sœurs québécoises.

Les enfants apprennent aussi l'arrivée des 2 plus jeunes : Aubin, 1 an et Judi, 9 mois. Tous deux, déjà bien marqués par la vie, ont retrouvé en Rolande une maman de cœur.

Et surprise ! Les lycéens qui, durant leur temps libre, s'essayaient au tissage avec une intervenante extérieure, nous offrent un magnifique pagne tissé de leurs mains. Les enfants de Jean de La Fontaine sont ébahis ! Ce sont les élèves qui les ont précédés dans

cette école qui, il y a quelques années, avaient eux-mêmes offert 2 métiers à tisser lors d'un bol de riz à la salle polyvalente. Voilà un retour inattendu et apprécié !

Prochaines manifestations :

- **Opération Bol de riz** organisée à la salle polyvalente avec les enfants de l'école Ste Thérèse, le vendredi midi 23 février. Tous les adultes intéressés sont invités. Possibilité aussi de prendre directement au fournil de la Barre (relais de cette opération).
- **Parrainage d'un enfant: 80 € par an.**



Fées des projets

1000 € de bénéfices versés pour aider Azilis

Fées des projets est une association à but non lucratif qui a pour vocation de concrétiser des rêves d'enfants qui font face au handicap, à la maladie, au deuil ou à de graves difficultés sociales, de venir en aide à des familles qui sont dans le besoin et aussi de porter des projets pour apporter des soutiens financiers à des associations caritatives.

L'association a mis en place une course run and bike le 23 septembre 2017 à Sainte Anne sur Brivet sur la base d'une idée de Candys, élue au Conseil Municipal des enfants. Une run and bike est une course en relais composée de deux coureurs. Le premier court, l'autre est sur le vélo. Le relais consistait à inverser les rôles en se transmettant le vélo, celui-ci faisant fonction de témoin. En aucun cas, il ne devait être posé contre un arbre ou posé au sol et les deux équipiers étaient tenus de suivre le parcours en binôme afin de franchir la ligne d'arrivée ensemble.

Ce projet a permis de récolter 1000 € pour aider Azilis et sa famille et ces bénéfices serviront à équiper la maison de nouveaux matériels adaptés afin de lui permettre notamment d'accéder au jardin comme n'importe quel enfant de son âge.

Les membres de l'association en profitent pour remercier la municipalité, les sponsors et tous les nombreux bénévoles qui ont permis la réussite de ce projet.

La prochaine course run and bike aura lieu le samedi 22 septembre 2018, les bénéfices seront également versés dans un but caritatif, alors si vous avez des idées concernant un enfant ou une famille à aider, **contactez-nous** : Marie JOSSO - **06 63 26 85 36** ou Cindy LEBAS LEGENTILHOMME - **06 63 51 44 89**.



Société de Chasse Communale de Sainte Anne sur Brivet

Si vous passez par le chemin de remembrement qui relie le village de la Turcaudais à celui du Nuble, vous pourrez apercevoir un grand parc grillagé : c'est notre élevage de lapins de garennes (*Oryctolagus Cuniculus*).

Il a été certifié par la chambre d'agriculture si bien qu'un numéro d'éleveur lui a été attribué.

Notre petit « crassou », comme on l'appelle quelques fois par chez nous, faisait, il y a quelques années, partie intégrante de notre campagne. Il est aujourd'hui en très forte régression, en grande partie victime de la myxomatose et de la VHD (Maladie Virale Hémorragique).

La société de chasse a donc mis en place ce système d'élevage dans le but d'essayer de réimplanter cette espèce en prenant pour modèle les élevages de La Chevalerais, Malville, et Fegréac, lieux où ils semblent se développer. Nous avons été aidés dans ce projet par un technicien de la Fédération des chasseurs de Loire Atlantique.

Pour assurer l'entretien du parc, le vendredi matin de 9h à 12h, une équipe de retraités

assure le nettoyage, la désinfection, le nourrissage, le désherbage, chacun amenant ses idées pour améliorer le bien-être de notre Jeannot lapin.

De mars à octobre, nous procéderons à des reprises de jeunes lapins qui seront vaccinés, bagués et répertoriés sur un registre, avant d'être réintroduits sur le territoire de notre commune, dans des garennes aménagées.

Il nous arrive parfois malheureusement de trouver des lapins morts, on les envoie à l'école vétérinaire de Nantes pour expertise, cette opération coûteuse est financée par la Fédération des Chasseurs de Loire Atlantique. Pour 2018, nous espérons que la reproduction sera au rendez-vous.



BUREAU DE CHASSE

Président : P. Delourme

Vice-présidents : V. Bredin et D. Guiho

Secrétaire : J.Y. Legentilhomme

Trésorière : Mme Mainguy

« La chasse vient de nos traditions populaires, elle doit avoir ses règles, son éthique, elle doit faire en sorte de protéger les espaces et les espèces. »

Jean-Pierre Raffarin

AUCT 44

Le dimanche 9 juillet 2017 a eu lieu pour la première fois au complexe sportif de Sainte Anne sur Brivet un concours un concours de chiens de troupeaux sur oies organisé par l'association des utilisateurs de chiens de troupeaux du 44 (AUCT 44), association présidée par Bertrand Corbé.

Sous un très beau soleil, les Brivetains ont été séduits par l'originalité de cette manifestation et par la qualité du travail réalisé par les chiens, en majorité des border-collies.

Une vingtaine de membres de l'association ont participé à ce concours avec un parcours spécialement conçu pour les oies.

Le trio gagnant de ce concours est composé de Mickael, exploitant de Campbon et de deux exploitants brivetains, Bertrand et Jonathan.



Le Relais des Aidants Al'Fa Répît

Accompagner - Écouter - Échanger - Accueillir

Le Relais des aidants Al'Fa Répît est un lieu d'accueil, d'information, de formation, d'écoute et de soutien.

Il est spécifiquement dédié à toute personne qui aide un proche en situation de dépendance ou de maladie, particulièrement les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de Parkinson ; **QUEL QUE SOIT** son lieu de résidence de Savenay à Saint-Nicolas-de-Redon en passant par Blain, Saint-Nazaire, Guérande, Pontchâteau.

Les **aidants** peuvent bénéficier, à leur demande et à leur rythme, de différentes **actions de soutien et d'accompagnement** proposées par le relais :

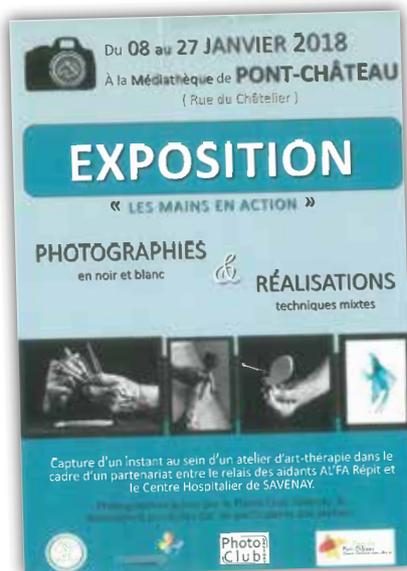
- Information, conseil, orientation adaptée
- Soutien personnalisé par le biais d'entretiens individuels
- Soutien collectif en petits groupes de paroles, d'ateliers ou de formation pour mieux comprendre et accompagner au quotidien



2 Accueils de jours spécifiques selon les besoins à Drefféac :

■ **« Plaisance »** : Du lundi au vendredi de 10h à 17h. Il offre un lieu d'accueil convivial et agréable aux personnes vivant à leur domicile et présentant des troubles de la mémoire, de la cohérence, de l'orientation, ainsi qu'un répît pour l'aidant.

■ **« Escapade »** : Tous les vendredis de 10h à 17h, il est tourné vers l'extérieur avec des sorties. Encadré par une ergothérapeute il s'adresse aux personnes malades Alzheimer et apparentées de moins de 69 ans. Des ateliers mémoire y sont également proposés.



Janvier 2018 :

Partenariat avec le réseau des bibliothèques du pays de Pontchâteau-Saint Gildas des Bois

- **Exposition photos** « Les mains en action » du **8 au 27 janvier 2018** salle d'exposition de la Médiathèque de Pontchâteau, **Vernissage le 9 janvier 2018 à partir de 18h**. L'exposition se poursuivra du 1er au 24 février à la Médiathèque de Blain.

- **Café Répît** : **jeudi 14 juin 2018** de 14h30 à 16h30 à la **Bibliothèque de Sainte Anne sur Brivet** sur le thème « Les idées reçues sur la maladie »

- **Conférence sur le sommeil** à la Médiathèque de Pontchâteau **le mardi 23 janvier 2018** à 15h. Animée par Mathilde Chevessier Sophrologue.

Retrouvez toutes les dates à venir sur notre site www.alfarepit.fr

Contacts et renseignements :

Al'Fa Répît - Le relais des Aidants
ouvert du lundi au vendredi
13 Place de l'Église 44530 Drefféac.
(Au 1^{er} étage, accès par l'escalier extérieur)

Tél. : **02 40 66 94 58**
contact@alfarepit.fr

Secours Populaire Français

Comme chaque année de Janvier à Mars, c'est la campagne du Don'actions.

Sur le marché et au local, vente de billets. Cette année, nous avons eu une gagnante au niveau départemental. Tous les lundis, sur le marché, sous notre stand, vente de billets,

dégustation de café, thé, chocolat, vin chaud. Chaque mois, une braderie soit livres, disques, soit vêtements neufs, soit jouets, soit bric-à-brac, soit autour de Noël. Nous remercions nos généreux donateurs qui contribuent, lors de nos 2 collectes annuelles, à alimenter nos

ressources pour nos distributions alimentaires. Ces dernières ont lieu chaque mois au local à Pontchâteau.

En plus des activités habituelles, nous organisons en février 2018 une soirée avec le groupe l'Art'scène.

MANIFESTATIONS 2018

15 Janvier	Don'actions
12 Mars	
10 Mars	Bric-à-Brac et Artisanat du Sénégal
14 Avril	Braderie livres, disques, CD, DVD
12,14,17,19 Mai	Braderie de vêtements neufs
20 Mai	Brocante de Campbon
8 Juin	Braderie de livres, jouets
15 Septembre	Bric-à-Brac
13 Octobre	Braderie de livres, disques, CD, DVD
8 Décembre	Braderie de jouets livres enfants, déco de Noël

HORAIRES D'OUVERTURE DU LOCAL

(magasin de la solidarité, dépôt de dons)

Lundi : 9h à 12h et 14h à 17h

Jedi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Les bénévoles du Secours Populaire Français, comité de Pontchâteau vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette année 2018

Secours Populaire Français - 7 Allée du Brivet - PONT-CHÂTEAU
02 40 45 65 10 - secourspopulaire.pontchateau@orange.fr

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL ET LEURS ENTOURAGES

Alcool-Assistance La Croix d'or

Les mouvements d'entraide

Quelles que soient leurs origines ou leurs sensibilités, les associations se rejoignent dans un objectif commun d'aide et d'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool.

Elles préconisent l'abstinence totale et définitive comme le seul et indispensable moyen préalable à la réussite des soins et du retour, à terme, d'une vie équilibrée et à son maintien durable. Elles offrent, par la disponibilité de leurs membres, un lieu privilégié d'information, d'accueil, d'écoute, d'empathie, complémentaires du traitement médical et du suivi social. Leur rôle qui commence dès avant le soin permet au sujet de comprendre qu'il est malade et ainsi surmonter son déni et entreprendre sa démarche personnelle et responsable de consultation médicale puis de sevrage. L'intervention des mouvements au cours du sevrage permet au malade d'appréhender les bénéfices de l'abstinence et le prépare à son retour à la vie familiale et sociale. Les mouvements représentent après les soins « un service de suite » qui, par le travail en groupe et le miroir du vécu abstinent, affirme la réinsertion et la pratique d'une vie nouvelle. La fréquentation régulière d'un mouvement contribue de façon significative à diminuer le pourcentage « des perdus de vue » et des rechutes.

L'association n'a pas la prétention d'être une

assurance « tous risques » mais le fait de se faire aider est un atout supplémentaire vers la guérison. De plus vous bénéficierez de l'expérience de ses membres qui connaissent le problème, pour l'avoir vécu.

Hommes ou femmes, si vous ou votre entourage connaissez ces problèmes de consommation abusive d'alcool, sachez qu'il s'agit d'une maladie et non d'un vice ou d'une tare. L'association « Alcool Assistance La Croix d'or » peut vous aider.

Il faut oser venir en parler

Il y a une solution pour chacun

La Maladie de l'Alcool peut se soigner

Venez nous rencontrer, nous vous informerons, ça n'engage à rien !

Si vous vous sentez concernés, malade ou entouré, vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions-permanences le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20H30 à la Maison des Associations, Salle Brenn et Noémie, 7 Place de l'Église à PONT-CHÂTEAU.

Pour l'aide et l'information vous pouvez également prendre contact avec :

Marc LE LOHE - 36, La Turcaudais - Sainte Anne sur Brivet - Tél. 02 40 66 94 72

Xavier VENET - 1, route Haut de la Jatte - Pont-Château - Tél. 02 40 45 60 81

Daniel GRIVEAU - 26, rue Jean Gouray - Sainte Reine de Bretagne - Tél. 02 40 01 11 18

Secours Catholique

Le Secours Catholique est un réseau ouvert à tous qui lutte contre toutes formes de pauvreté et d'exclusion.

Fondé en 1946 par Mgr Jean Rodhain, le Secours Catholique, association loi 1901, cherche à promouvoir une société juste et fraternelle. Il favorise le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions en fidélité aux valeurs de l'Évangile.

Jour après jour, au Secours catholique-Caritas France nous œuvrons pour que chacun ait une place dans la société et ainsi faire reculer la pauvreté et les inégalités. Nous agissons avec les personnes en précarité pour que leur valeur et leur dignité soient enfin reconnues par tous.

En Loire-Atlantique, le Secours Catholique couvre l'ensemble du territoire, grâce à ses 39 équipes locales. Près de 1 500 bénévoles s'engagent aux côtés des personnes défavorisées et non à leur place. En les impliquant dans nos actions, en les encourageant à exprimer leurs idées et leurs savoirs, nous leur rendons leur place dans la société et construisons ainsi tous ensemble un monde juste et fraternel.

Nos Actions

Accompagnement scolaire, Accompagnement secours, Accueil familial de vacances, Envoi familial de vacances, Animation spirituelle, Convivialité et lieu d'entraide, Éveil à la solidarité, Formation, Initiation au français et approfondissement, Parrainage d'enfants, Solidarité internationale...

Où trouver le Secours Catholique près de chez vous ?

Territoire Presqu'Île Brière - Équipe de Pontchâteau - **06 74 76 12 47**

L'Association EPAL

Le bureau de Nantes, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours entre le 23 décembre et le 4 janvier, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- **Motivation** pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés
- **Obligation** de suivre une formation gratuite.

Pour plus de renseignement et postuler :
www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier
 Ou adresser un courrier (+CV) :
 Association Epal - Catherine Duz
 7 rue Louis Blériot - 44700 Orvault
 02 40 40 77 58

À bientôt

HANDISPORT LA MÊME PASSION DU SPORT

Le sport fait du bien
sur le plan physique et moral !

Ce n'est plus à prouver,
il procure un bien être général !

Le sport enseigne des valeurs éducatives
et favorise les rencontres,
il permet de créer du lien social.

**VOUS ÊTES EN SITUATION DE
HANDICAP PHYSIQUE OU
SENSORIEL ET VOUS VOULEZ VOUS
AUSSI AVOIR ACCÈS A LA
PRATIQUE SPORTIVE ?**

N'hésitez plus à contacter le Comité
Départemental Handisport de Loire
Atlantique qui vous aidera à trouver
le sport qui vous correspond.

Contact : Benoît Dousset

02 40 92 34 64 / 06 17 61 86 98

cd44@handisport.org

www.handisport44.fr

Suivez-nous sur  !



Maison des sports
44, rue Romain Rolland

BP 90312 - 44103 Nantes Cedex

Carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise

Les démarches administratives se font uniquement en ligne !

À compter du 2 novembre 2017, il n'y aura plus d'accueil physique aux guichets de la préfecture de la Loire-Atlantique et des sous-préfectures de Saint-Nazaire et de Chateaubriant-Ancenis pour les démarches liées aux cartes grises et aux permis de conduire (c'était déjà le cas pour les cartes nationales d'identité et passeports depuis mars 2017). Chaque usager devra faire ses démarches en ligne. **Avantages : une simplification administrative et un gain de temps puisque les démarches pourront être faites 24h/24 et 7j/7.**

À partir du jeudi 2 novembre 2017, les démarches liées à l'immatriculation des véhicules et aux permis de conduire devront être réalisées uniquement en ligne. Plus besoin de se déplacer en préfecture, il suffit, grâce à son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, de créer un compte sur : www.ants.gouv.fr

Il est également possible de se connecter directement grâce à son compte FranceConnect. Ce service public propose à tout usager d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existants : ameli.fr, impots.gouv.fr, identité numérique de LaPoste...

De nouvelles démarches plus simples et plus rapides

Une fois cette étape préalable effectuée les usagers peuvent se laisser guider et remplir leur formulaire en ligne étape par étape quel que soit le motif de la demande. À l'issue de la validation de la demande en ligne, l'usager recevra un courriel confirmant l'enregistrement de sa demande.

Les usagers pourront également suivre l'état d'avancement de leur demande de son enregistrement jusqu'à la mise à disposition du titre. Lorsque le dossier est instruit, un courriel informe l'utilisateur de son traitement. Qu'il s'agisse d'une première demande ou de renouvellement, le titre est adressé directement au domicile du demandeur ou à la mairie pour les cartes nationales d'identité ou les passeports.

Plus d'infos : <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actualites/Vos-demarches-administratives-se-font-uniquement-en-ligne-!>



Le PACS* évolue :

*Pacte Civil de Solidarité

La Mairie compétente pour instruire vos demandes.

Depuis le mercredi 1^{er} novembre 2017, la conclusion, la modification et la dissolution du Pacte Civil de Solidarité (PACS) se déroulent auprès du service État Civil de la commune.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ S'ENREGISTRE DÉSORMAIS EN MAIRIE

Conclu entre deux partenaires majeurs, de sexe différent ou de même sexe, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat destiné à organiser la vie commune. Depuis le mercredi 1^{er} novembre 2017, les modalités d'enregistrement ont changé.

Une démarche rapide

Un délai de quinze jours environ est à prévoir entre le retrait de votre dossier, la rédaction de votre convention et la signature de votre acte.

Des conditions à respecter

Pour procéder à la conclusion de votre PACS vous devez être majeur, juridiquement capable, ne pas être déjà marié ou pacsé, ne pas avoir de liens familiaux directs avec votre partenaire. Votre résidence principale doit également être située sur la commune.

Pièces à fournir

La déclaration conjointe de conclusion de PACS, à compléter et signer par les deux partenaires - modèle CERFA 15725*02

Attestations de résidence commune et d'absence de lien de parenté

La convention de PACS, complétée – Modèle CERFA 15726*02 ou convention spécifique rédigée par les deux partenaires

Pour chaque partenaire : un acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois (moins de 6 mois pour un étranger) au moment du dépôt du dossier. Pour les personnes veuves, fournir une copie de l'acte de décès de son partenaire ou de son conjoint.

Pour chaque partenaire : un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)

Modification ou dissolution de votre PACS

Vous souhaitez modifier ou dissoudre votre engagement. Dans ce cas, référez-vous à la date de conclusion de votre PACS.

AVANT LE 1^{er} NOVEMBRE 2017

Les actes enregistrés avant le mercredi 01er novembre 2017 ne peuvent être modifiés ou dissous que par la commune de Saint-Nazaire.

APRÈS LE 1^{er} NOVEMBRE 2017

Les actes enregistrés après cette date, ne pourront être modifiés ou dissous que par la commune de Sainte Anne sur Brivet.

OU CHEZ UN NOTAIRE

Si vous souhaitez établir votre PACS par acte notarié, les études notariales conservent leurs compétences pour conclure, modifier ou dissoudre votre engagement.

Complétez votre dossier de demande

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie, durant les heures d'ouverture habituelles, pour retirer le dossier que vous devrez compléter. Lors de votre passage, une date sera arrêtée, en accord avec l'Officier d'État Civil, pour la signature de votre acte.

Rédigez votre convention de PACS

Ce document doit être rédigé, par vos soins, sans forme, ni contenu particulier. Toutefois des mentions obligatoires doivent y apparaître.

Signez votre acte

Présentez-vous en Mairie, avec votre dossier dûment renseigné, et les pièces justificatives demandées, pour procéder à la conclusion de votre PACS. Les documents originaux de votre convention et le récépissé correspondant vous seront remis au terme de cette démarche.

EN SAVOIR PLUS

Site internet : www.service-public.fr

Votre CPAM vous informe

Chaque jour, à vos côtés, au service de la santé



■ Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver

Protégeons-nous, protégeons nos proches, vaccinons-nous

Chaque année, la grippe peut toucher jusqu'à 6 millions de personnes. Le virus de la grippe se transmet très facilement en toussant, en éternuant, en parlant ou au contact des mains ou d'objets contaminés par une personne malade.

Le premier geste pour vous protéger de la grippe à l'approche de l'hiver est la vaccination. Elle aide à combattre le virus et limite les risques de complication. Elle réduit aussi la possibilité de transmission du virus à vos proches.

- > Vous avez **plus de 65 ans** ?
- > Vous êtes atteint d'une **maladie chronique** ?
- > Vous êtes **enceinte** ?

Pour vous, la grippe peut entraîner des complications graves pouvant nécessiter une hospitalisation.

Depuis le 6 octobre, l'Assurance Maladie vous invite à vous faire vacciner sans attendre pour vous protéger contre la grippe.

En France, le recours à la vaccination reste insuffisant, ce qui explique la surmortalité liée à la grippe qui a entraîné près de 15 000 décès l'hiver dernier. En Loire-Atlantique, seules **51,4%** des personnes concernées se sont fait vacciner.

À l'approche de l'hiver, la vaccination contre la grippe **est le premier geste de protection à adopter vis-à-vis de soi-même et de ses proches.**



D'autres gestes simples peuvent augmenter votre protection.

Se laver les mains régulièrement, se couvrir la bouche en cas de toux, utiliser un mouchoir en papier à usage unique... sont autant de gestes complémentaires à la vaccination qui limitent la transmission du virus.

Parlez-en à votre médecin.

■ Fin des études ? Premier emploi ? Informez votre Caisse d'Assurance Maladie !



Si vous terminez vos études, il convient d'informer l'Assurance Maladie de votre nouvelle situation et de mettre à jour votre dossier pour continuer à être remboursé de vos frais de santé.

Il en est de même si vous travaillez immédiatement à l'issue de vos études.

Comment déclarer votre changement de situation ?

- 1/ Téléchargez le formulaire « Demande de mutation » disponible sur ameli.fr et remplissez-le avec les éléments demandés.
- 2/ Adressez ensuite ce formulaire à la Caisse d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence, accompagné des pièces suivantes :
 - une photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité),
 - un relevé d'identité bancaire pour vos remboursements,
 - un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois, s'il y a lieu, votre contrat de travail.

**Si vous résidez en Loire-Atlantique, envoyez votre courrier à la CPAM de Loire-Atlantique :
9 rue Gaëtan-Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9.**

Bon à savoir

Si vous rencontrez des difficultés financières, l'Assurance Maladie peut vous faire bénéficier de la CMU complémentaire ou de l'aide au paiement d'une complémentaire santé.

Pour en savoir plus, consultez le site ameli.fr
> rubrique Droits et démarches.

■ Transport des patients

Une prise en charge par l'Assurance Maladie sous conditions

Un patient qui a besoin de se déplacer pour recevoir des soins ou pour pratiquer des examens médicaux peut bénéficier d'une prise en charge de ses frais de transport, à condition de disposer d'une prescription de son médecin (ou de son chirurgien-dentiste). Cette prescription doit être délivrée avant que le transport ne soit effectué et indiquer les éléments d'ordre médical précisant le motif du déplacement et justifiant le mode de transport prescrit.

Par ailleurs, pour être pris en charge par l'Assurance Maladie, le transport doit concerner des situations bien spécifiques :

- > être lié à une entrée ou sortie d'hospitalisation ;
- > être en lien avec une affection de longue durée (ALD) ;
- > être lié à un accident du travail ou une maladie professionnelle ;
- > être réalisé obligatoirement en ambulance.

De plus, un accord préalable du Service Médical de l'Assurance Maladie, qui tient lieu de prescription médicale, est nécessaire pour certains transports.

Pour la prescription de votre transport, c'est votre état de santé d'abord

La prescription de transport est un acte médical à part entière. C'est au médecin de décider, au moment de la prescription médicale, du mode de transport le plus adapté à votre état de santé et à votre niveau d'autonomie.

En Loire-Atlantique, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées par la CPAM afin d'accompagner les professionnels de santé, les établissements de santé et les patients concernés dans un recours adapté au transport.

Plus d'infos sur ameli.fr

- > Remboursements > Ce qui est remboursé > Transport



Recensement citoyen obligatoire

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

À cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

(Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie...)

Le recensement **dans les délais** permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.



Recyclerie Nord-Atlantique

Ne jetez plus ! Donnez malin, chinez solidaire



Imaginez une structure à proximité de chez vous qui gère un système de collecte, un centre de valorisation, des points de vente et des supports d'éducation à l'environnement. Le tout est inscrit dans le schéma de gestion des déchets de votre territoire géré par le SMCNA.

Cette structure collecte des tonnes d'objets centralisés à Savenay, valorisés puis présentés dans les boutiques solidaires.

Cette structure crée de l'emploi en particulier pour des personnes éloignées durablement de l'emploi et contribue à préserver la planète. Vaisselle, Livres, DVD/Vinyles/CD, Vêtements, Linge de maison, Décoration, Outillage, Meubles, Appareils électriques, Jouets et Puériculture, ... la Recyclerie Nord-Atlantique c'est tout cet ensemble.

En 2016, la Recyclerie Nord-Atlantique a collecté et trié 320 tonnes de matériel donné par les habitants au sein des boutiques solidaires ou via les conteneurs-relais présents en déchetteries. 38% est valorisé par réemploi, 50% orienté vers les filières de recyclage et seulement 12% vers l'enfouissement.

La recyclerie peut fournir les plans et les photos.

N'hésitez pas à contacter Sébastien THENAUD : recyclerie.nordatlantique@orange.fr

L'information complémentaire à diffuser est que les structures publiques et les associations aient le réflexe Réemploi soit par le don, soit par l'acquisition tout en réalisant des économies.

Voici quelques exemples :

- Vaisselle / Mobilier dans les cantines scolaires
- Aménagement d'une salle de pause
- Fourniture au personnel de mugs à la place de verres jetables
- Scénographie pour un stand de foire
- Changement des luminaires suite à des travaux
- Nettoyage des services techniques (outillage, quincaillerie, ...)
- Rotation des livres en bibliothèque
- Jouets pour les crèches
- Ameublement de logements sociaux



MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES 16-25 ANS

La Mission Locale Rurale du Sillon remplit une mission de service au public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans partagée entre l'État, les collectivités territoriales, la Région, les partenaires territoriaux et les entreprises.

La Mission Locale Rurale du Sillon a **une double fonction :**

- La construction et accompagnement des parcours d'insertion des jeunes
- La mise en œuvre des politiques publiques, développement et animation du partenariat local au service des jeunes en difficulté d'insertion

En s'appuyant sur **4 grands principes :**

- Un accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire
- Une intervention sur les champs professionnel et social
- Un accompagnement global et personnalisé (soutien au logement, à la mobilité, à la santé, mise en relation avec les entreprises, conseils en évolution professionnelle...)
- Une relation avec le jeune basée sur le volontariat

Pour répondre aux interrogations des jeunes et trouver des solutions, une équipe de conseillers en insertion professionnelle est à la disposition des 16-25 ans sur les antennes de Saint Gildas des Bois, de Pontchâteau et de Savenay. Jeunes et Conseillers élaborent des parcours emploi-formation individualisés jusqu'à l'emploi durable.

La Mission Locale Rurale du Sillon poursuit l'instauration d'une relation de confiance avec un réseau de partenaires et d'entreprises locales qui accueillent les jeunes en immersion pour les mises en situation professionnelle et/ou partagent leurs expériences au travers de rencontres ou sous forme de parrainage.

Calendrier des Manifestations 2018

JANVIER

Samedi 13	Galettes des rois	Basket
Vendredi 19	Assemblée Générale	Association Don du sang - Quilly
Vendredi 19	Galette des rois	Tennis
Vendredi 26	Galette des rois	Étang se marre
Dimanche 28	Galette des rois	Football

FÉVRIER

Samedi 3	Repas du foot	Football
Mercredi 21	Assemblée Générale	Bibliothèque

MARS

Samedi 3	Tournoi en salle U13	Football
Samedi 24	Portes ouvertes et défilé du carnaval	École Jean de La Fontaine
Samedi 24	Magie des mots	Bibliothèque et les Minots Brivetains

AVRIL

Dimanche 8	Loto	Association Don du sang - Quilly
Dimanche 15	Marché des producteurs	
Mardi 17	Rando-crêpes	Arts et Loisirs
Vendredi 20	Les échappées musicales	École de musique intercommunale
Samedi 28	Tournoi U9 et U11	Football
Samedi 28	Concours palets	APE

MAI

Jeudi 10	Tournoi de sixte	Football - Quilly
Dimanche 13	Courses cyclistes	USP
Jeudi 24	Collecte	Association Don du sang - Quilly
Vendredi 25	Jeu de boules	UNC (interassociations)
Dimanche 27	Marché des producteurs	

JUIN

Vendredi 1	Assemblée générale	Football
Samedi 2	Intervilles Ste Anne / Quilly	Étang se marre
Dimanche 3	Tournoi cantonal	Football – La Chapelle Launay
Dimanche 10	Finale tournoi interne	Tennis
Jeudi 14	Café Répit	Al'Fa Répit
Samedi 16	Forum des associations	Municipalité
Samedi 16	Tournoi des 3 raquettes	Tennis / Tennis de table / Badminton
Samedi 16	Fête de la musique	Municipalité / Étang se marre
Dimanche 17	Marché des producteurs	
Samedi 23	Fête de l'école	École Jean de La Fontaine
Dimanche 24	Kermesse	École Saint Michel

JUILLET

Dimanche 1	Rando La Brivetaise 20 ^{ème} édition	VTT brivetais
Jeudi 26	Collecte	Association Don du sang - Quilly

AOÛT

Samedi 4	Cinéma en plein air	Municipalité
Mercredi 22	Loto	Football - Quilly
Samedi 25	Étang se marre	Étang se marre
Mercredi 29	Loto	Football - Quilly

SEPTEMBRE

Dimanche 3	Vide-greniers	Amicale Laïque / Tennis
Dimanche 10	Concours de pêche	Sté Chasse
Samedi 22	Course run and bike	Fées des projets
Dimanche 23	Marché des producteurs	
Lundi 24	Collecte	Association Don du sang - Quilly
Week-end du 29 et 30	Foire expo	AACB

OCTOBRE

Dimanche 10	Marché des producteurs	
-------------	------------------------	--

NOVEMBRE

Vendredi 23	Collecte	Association Don du sang - Quilly
-------------	----------	----------------------------------

DÉCEMBRE

Week-end du 15 et 16	Noël Land	APE
----------------------	-----------	-----